



2022-2026

BILAN DE LA CONCERTATION CITOYENNE



**PROJET DES TROIS PARCS
ÉOLIENS DU LÉZIGNANAIS**

PROJET DE LA PICARELLE
Montbrun-des-Corbières



SOMMAIRE

I INTRODUCTION P3

- 01.1 Rappel des projets
- 01.2 Les modalités de la concertation citoyenne
- 01.3 Le périmètre de la concertation citoyenne

II LA CREATION ET L'ANIMATION D'UN COMITE DE PILOTAGE P10

- 02.1 Les enjeux et objectifs
- 02.2 La composition et l'animation
- 02.3 Les conclusions et décisions

III LES MOYENS D'INFORMATION AU PUBLIC P13

- 03.1 Une stratégie et un plan de communication
- 03.2 Des permanences au cœur des communes des projets
- 03.3 Les informations diffusées
- 03.4 Les questionnements et commentaires lors des réunions d'information

IV LES MOYENS DE PARTICIPATION DU PUBLIC P16

- 04.1 Des registres pour une expression libre
- 04.2 Rencontres, rendez-vous et visites du parc du Cers
- 04.3 Un questionnaire administré sur l'ensemble du territoire
- 04.4 Analyse des avis exprimés
- 04.5 Expression libre : les avis et commentaires

V CONCLUSION P20

- 05.1 Le bilan et les enseignements de la concertation citoyenne
- 05.2 Les prochaines étapes

VI ANNEXES P21



01 - INTRODUCTION

La Société de développement économique du Lézignanais (SODEL), qui regroupe l'ensemble des adhérents des trois caves coopératives, Cave de l'Avenir à Montbrun-des-Corbières, Chai des Vignerons à Lézignan-Corbières et Les Terroirs du Vertige à Talairan/Tourouzelle et la société EOS ont fait le choix de placer, ensemble, la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

Une démarche exemplaire et unique entamée depuis plus de dix ans autour d'un projet commun de 3 parcs éoliens sur les communes de Tourouzelle, Escales / Conilhac-Corbières et Montbrun-des-Corbières.



01.1- Rappel des projets

Les premières études ont été lancées en 2013 autour du développement de deux premiers parcs éoliens : Les Pigeonniers à Tourouzelle et La Plagne à Escalles et Conilhac-Corbières.

Un troisième parc, Picarelle à Montbrun-des-Corbières, a été initié en 2016 dans le cadre de ce même partenariat SODEL / EOS. A cette époque, des « Zones de Développement de l'Eolien » (ZDE) avaient été définies par les collectivités sur chacune des communes pour l'ensemble des 3 projets.

4 Jeudi 20 septembre 2018
LA SEMAINE DU MINERVOIS

ACTUALITES

LÉZIGNAN Des viticulteurs investissent dans l'éolien

« Au bout de dix ans, nous sommes encore plus convaincus du projet » annonce le président de la cave de Lézignan, Daniel Sandrous. La quasi totalité des viticulteurs des trois caves étaient rassemblés autour de leur nouvelle société d'éoliennes et de leur énergéticiens pour l'annonce à la presse du lancement de leur projet. Des dossiers enfin prêts à être instruits en préfecture : un grand projet de parcs éoliens que les viticulteurs des caves de Montbrun-des-Corbières, d'Escalles et Tourouzelle et de Lézignan ont élaboré ensemble. Il y a dix ans, l'économie viticole était en berne. Pour se diversifier, assurer leurs revenus et investir, ils ont l'idée de

participer au développement des énergies renouvelables en plein essor dans la région. « Nous devons nous aussi en être et bénéficier de ce développement, nous sommes les acteurs principaux du département et nous ne pouvons passer à côté » réclamera un viticulteur. Leur projet est coopératif, le deuxième en France à s'élaborer ainsi autour de professionnels de la viticulture. Quatre parcs pour vingt éoliennes sont prévus au pied des Corbières aux portes du Minervois portés par une société. La Sodel (Société de développement économique du Lézignais) était donc créée avec un petit conseil administratif de trois personnes, le directeur des deux caves Bruno Perolin pour Mont-

brun, David Cassaignes pour Escalles et Tourouzelle et Daniel Sandrous pour Lézignan. En partenaire principal, Eos wind assure le développement éolien et l'exploitation. Ce projet a comme objectif de développer des villages qui

seront réinvestis dans les caves coopératives. ■ Rens : www.sodel-lezignan.fr



Les caves d'Escalles, de Tourouzelle-Montbrun et de Lézignan-Corbières ont un projet coopératif de parc éolien

Usine de bitume : La société Colas renonce au projet

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

L'INDEPENDANT
MIDI LIBRE
27 JUIN 2012 11

Un « repowering » exemplaire avec le parc du Cers

EOLIENNES

Le nouveau parc du Cers de l'exploitant propriétaire Eos Wind France a été inauguré après dix-huit mois de travaux.



Henri Schenato à la coupe du ruban, aux côtés des élus locaux et de Eos Wind.

Deux fois moins d'éoliennes pour deux fois plus de puissance, tel était le défi de l'exploitant Eos Wind France, dirigé par Julien Etienne, dans le cadre du repowering du parc éolien du Cers, à cheval sur la commune d'Escalles et de Conilhac-Corbières à la limite de Lézignan, en haut de la Plagne. Un projet mené en collaboration avec les élus des deux villages, principalement satisfaits du travail effectué (voir encadré) et le turbinier - Enercon ayant un site sur Narbonne, une des conditions du choix de ce fabricant par Eos Wind.

Deux fois moins d'éoliennes pour deux fois plus d'énergie. Lézignais, la Sodel, Montbrun-des-Corbières, Conilhac-Corbières, Tourouzelle-Escalles, a bien compris en initiant en 2010 un projet d'énergie durable avec Eos Wind pour trois futurs parcs (600M installés) autour

Des élus locaux satisfaits

Henry Schenato (maire d'Escalles) s'est exprimé pour les élus des communes, Serge Béraud (maire de Conilhac-Corbières) étant indisponible, représenté par sa première adjointe, Jocelyne Arino : « Une nouvelle génération éolienne fonctionne autour de nous depuis quelques mois au terme d'un chantier exemplaire, tout premier d'Occitanie en matière de repowering. Il faut souligner la proximité du site. La société Eos Wind est allée au-delà des préconisations de démantèlement. Nous pouvons souligner cet effort financier dans le sens du respect de la nature : l'intégrité des sols en béton du sol a été purgée, tous les anciens câbles retirés du sol, les métaux et matières recyclés en quasi-totalité. Nous avons travaillé dans un climat de confiance, régulièrement informés de l'avancée des travaux avec des visites pour les élus et les écoliers des deux communes. La population a suivi le chantier et aujourd'hui, nombreux sont les habitants à venir sur le site dont l'accès a été facilité ». Jean-Claude Montauriol (maire d'Escalles), vice-président de l'intercommunalité à la cohésion territoriale, a représenté son président indisponible, André Hernandez : « La communauté de communes est très favorable à l'implantation d'énergies renouvelables et nous avons des projets sous le coude. On espère que ça va passer les barrières administratives dont la lenteur est exaspérante, avec parfois dix ans pour obtenir un permis de construire. Je constate que ce site se présente plus de traces des anciennes éoliennes et s'opère sans nuisances sonores choquantes ». La Région, invitée à l'inauguration, était représentée par Benjamin Assié (adjoint de Béziers-Minervois) : « Ce site est un fleuron économique et industriel du plus près de notre territoire avec derrière des milliers de la transition écologique. La Région porte l'ambition d'être la première d'Europe d'énergie positive, avec notamment la stratégie éolienne en mer que nous soutenons à Port-La-Nouvelle. Nous sommes intéressés par ce projet exemplaire sur le démantement et l'implantation de deux fois moins d'éoliennes pour deux fois plus d'énergie ».

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis... Avis parus ce jour :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| Aide (11) | CHAZALON René |
| COURTEU Marie Rose | LAFLEU Bernard |
| ESCOUÉ Juliette | IGNETTI Renaud |
| POUENEL Marie | POITRINA Anne |
| PUJADE Joseph | TALLANT René |
| Alouy (12) | CHAZALON René |
| ALOUY Alain | ARCIER Jeanette |
| WIFFR Jeanne | |

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

L'INDEPENDANT
MIDI LIBRE
8 SEPTEMBRE 2018 13

INNOVATION. La Société de développement économique du Lézignais, la SODEL unit les professionnels du monde vigneron et les acteurs du territoire sur un grand projet éolien.

Les vignerons coopérateurs, acteurs de la transition énergétique



La SODEL a été présentée aux professionnels du monde vigneron et aux décideurs institutionnels, dans l'enceinte de la cave coopérative de la ville.



Les viticulteurs ont décidé de rejoindre l'énergie éolienne Eos Wind.

« Les caves de la région Occitanie ont fait le choix de l'énergie positive que la France mène une politique de transition énergétique, les acteurs locaux se sont engagés dans un projet novateur unique, qui ne demande qu'à se concrétiser. Le vent, ressource énergétique inépuisable, est un atout sur notre territoire. Non content de protéger en partie les vignes des maladies, il est aussi une véritable chance pour un développement économique local. Le projet de SODEL et Eos Wind prévoit ainsi 20 éoliennes (dont 5 en monoparc) réparties en 4 parcs, pour une capacité de 60 MW, permettant de répondre à la consommation électrique annuelle de 60 000 habitants (chauffage inclus), soit l'équivalent de la ville de Carcassonne et de la région Lézignais, Corbières et Minervois. Ses communes d'implantation sont au nombre de 5 : Lézignan-Corbières, Escalles, Conilhac-Corbières, Tourouzelle et Montbrun-des-Corbières, dont les maires appuient l'initiative. Et pour cause, les retombées pour les communes et la communauté de communes seront nombreuses. Pour commencer par Montbrun, le projet éolien apportera 20% de revenus de la commune. L'estimation pour l'intercommunalité est, quant à elle, de 60 000 € par an et de retombées fiscales pour un parc : 250 000 € pour l'Aude et 3 500 € pour la Région. Au total, 400 000 € par an sont attendus au bénéfice des collectivités. La SODEL assure le choix, les de la mise en service des parcs, soit de créer sa participation, soit de rester actionnaire pour toute la durée d'exploitation (à hauteur de 75% pour chaque parc). Eos Wind versera ainsi leurs revenus (représentant environ 70% des frais de fonctionnement) des viticulteurs ouverts à la perspective concrète

des infrastructures, amélioration des exploitations vers le développement durable, action socio-citoyenne, organisation de circuits courts, expert... En s'associant à l'énergie éolienne, les viticulteurs signent une nouvelle page de leur histoire, qui consolidera la ruralité, tout en renforçant l'identité agricole culturelle de la viticulture. Sans oublier, le développement du bassin de l'énergie, un parc éolien en exploitation générant en moyenne 3 emplois directs à temps plein, sans parler des retombées économiques, dès la phase de construction. A présent, l'ensemble des acteurs du projet appelle les décideurs institutionnels à les suivre. A noter que les 4 projets de parcs éoliens ont été financés par le parc du Cers, qui sera renouvelé, en plus de la création des 2 nouveaux parcs éoliens. Informations sur www.sodel-lezignan.fr

« Le projet, Danièle Méral (1^{er} adjointe de la commune de Lézignan) appuiera ce projet novateur. »

« Daniel Sandrous (président du Ciel des vigneron) est à la présidence de la SODEL. »

En 2019, les 3 projets ont été arrêtés pour des raisons différentes :

- Le projet des Pigeonniers a fait l'objet d'un rejet de la Préfecture de l'Aude en 2019 confirmé par un arrêt du 12 mai 2022 de la Cour Administrative d'Appel de Toulouse (communiqué de presse annexe 2) en lien notamment avec les incidences paysagères identifiées sur le Canal du Midi et l'insuffisance de l'étude d'impact environnemental.
- De son côté, le projet de La Plagne a été rejeté en 2019 notamment du fait d'un dossier jugé trop lacunaire (sur le volet de la biodiversité) et de l'absence de propositions de mesures environnementales suffisantes.
- et enfin le projet de Picarelle n'a pas été déposé pour des raisons d'urbanisme.

Par ailleurs, en 2021, le repowering du parc éolien du CERS à Escales et Conilhac-Corbières, a été réalisé dans une démarche de concertation avec le territoire d'implantation. Le repowering a consisté au démantèlement complet de 10 éoliennes Jeumont et à l'installation de 5 éoliennes Enercon E70 d'une puissance unitaire de 2,3 MW. Dans le cadre du repowering, 100% des matériaux initiaux ont été retirés (fondations hors pieux, réseaux électriques) pour être ensuite acheminés dans les filières de recyclage dédiées et valorisés.

En 2021-2022 et dans la continuité de la réalisation du repowering du parc éolien du Cers, la SODEL et EOS ont décidé de relancer simultanément les trois projets (Plagne, Picarelle, Pigeonniers) dont la pertinence technique et le soutien local ne sont pas remis en cause. L'objectif est bien de proposer une amélioration des projets au regard des premiers retours d'expérience de la part des services instructeurs pour les projets de La Plagne et de Pigeonniers.

Dans ce contexte, la société SEPALE a été mandatée par EOS et la SODEL pour réaliser l'assistance à maîtrise d'ouvrage du développement de ce projet, dans la continuité de son mandat pour le chantier de renouvellement du parc éolien du Cers. Ainsi, il s'agit dans un premier temps de mener les actions suivantes :

- Réajuster les zones d'études des projets au regard des retours d'expérience et de l'actualisation des contraintes techniques, le cas échéant ;
- Réaliser de nouvelles campagnes complètes des études sur ces zones (études environnementales, paysagères, acoustiques, etc.) ;
- Prendre en compte les retours formulés par les services de l'État à l'issue des premiers projets déposés notamment dans le cadre du renouvellement des études
- Réinitier une nouvelle phase de concertation du public
- Mettre en place un Comité de pilotage des projets permettant aux élus, caves et autres acteurs du territoire de co-construire les projets avec la SODEL et EOS
- Travailler en concertation avec les services de l'État

La phase de concertation citoyenne a été initiée, en partenariat avec les collectivités locales, englobant les trois projets du fait de leur implantation au sein d'un même territoire. Aussi, la SODEL et EOS ont confié à l'agence Com-Una- Exception la mission de l'accompagnement des projets sur cette étape essentielle de la concertation. L'agence basée à Montpellier a les compétences et le savoir-faire reconnu dans les domaines de la communication et de la concertation publique.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES



Les écoliers ont pu poser toutes leurs questions sur l'éolien.



L'exploitation sera effective au premier trimestre 2022.

ÉNERGIE

Moins d'éoliennes et plus de puissance au parc du Cers

Le nouveau site éolien du Cers, sur la crête du massif de la Pinède au-dessus de la commune d'Escales, vient d'être installé et s'avère un exemple de « repowering » réussi.

Mais, qu'est-ce qu'un repowering ? Dans le domaine des énergies renouvelables, le terme anglophone est employé pour définir le démantèlement des anciennes installations d'un parc éolien, remplacées par des infrastructures plus performantes entraînant une augmentation de l'énergie produite. En d'autres termes, le renouvellement des éoliennes. C'est exactement ce qui vient d'être réalisé au parc du Cers, propriété de la société Eos Wind, en partenariat avec les maires d'Escales et Conilhac, le site étant à cheval sur les deux territoires. Créé en 2003, l'ancien site comptait dix éoliennes à l'arrêt depuis une longue période, à cause d'un problème sur les pâles. Après une inspection avec la société pour un repowering Henry Schenato, maire d'Escales, se dit « étonné et satisfait » : « Pour nous les élus, c'est une totale réussite. L'ancien site a été entièrement retiré et est impeccable de progrès. La société est même allée au-delà des recommandations réglementaires, en retirant les anciens câbles installés dans le sol, ce qui n'est pas obligatoire, et toutes les parties sont recyclées pour l'industrie (lire en



Les élus d'Escales et de Conilhac ont fait une visite du chantier.

cadre). Je tiens à souligner leur professionnalisme. Il y a eu un très bon relationnel et un climat de confiance. Ce chantier peut servir d'exemple pour développer une autre tranche ».

Ce nouveau parc compte aujourd'hui cinq éoliennes contre dix, pour une énergie supplémentaire de 50 % : « Un beau site », souligne Charlotte Coppiier du cabinet Terre et Lac, qui s'est occupé de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour des « Deux fois plus de puissance. Les éoliennes du fabricant et turbinier Enercon produisent 2,3 Mégawatt ». Aujourd'hui, les anciennes éoliennes ne produisaient 750 kW chacune, soit 7,5 MW au total par les dix, contre aujourd'hui 11,5 MW pour seulement cinq éoliennes. « Ces machines sont épuisées et des dizaines d'exemplaires dans le monde », explique Henry Schenato, maire d'Escales, « nous sommes au début, à 20 ans, où c'est des prototypes. La fabrication se fait principalement au Paysand et en Allemagne. La mise en service du parc devrait avoir lieu au premier trimestre 2022 ». La semaine dernière, une visite avec les élus du Conilhac a été organisée avec Charlotte Coppiier, suivie par les élèves

de l'école d'Escales (en repowering pédagogique inter-communale avec Conilhac et Castelnau d'Aud). Les enfants venus à pied depuis le village n'ont pas manqué de poser tout un tas de questions à leur guide : « Pourquoi ? L'éolien fait partie de leur environnement. D'autre part, on a rien eu comme concertation par rapport à 20 ans en arrière ». Prochainement, Henry Schenato aimera inviter les élus communautaires pour leur faire part de cette réussite : « Ce genre de ferme va produire 23 000 heures l'an, ce qui représente la quasi-totalité de la population de la commune de communes lézignaises ».

Quelques Guindés (*) hors eau chaude sanitaire.

Que deviennent les déchets ?



Le parc du Cers visité par les élus et les écoliers.

Il aura fallu presque une année pour démanteler l'ancien parc, qui a débuté au premier trimestre 2021. Son recyclage est proche des 80 %, selon Charlotte Coppiier du cabinet Terre et Lac : « Ces déchets sont entièrement recyclés avec la reprise de l'acier et le béton est concassé pour servir de sous-revêtement routier. La génératrice est démantelée

et on récupère le cuivre et les autres éléments. Seule l'huile du moteur n'est pas recyclée, car on ne sait pas faire et elle part en retraitement. On ne plante rien sous la terre. On a même enlevé les câbles, car ça nous paraît impensable de les laisser dans le sol, alors que le coût du retrait est dérisoire par rapport au budget global d'un tel chantier ». Quant aux

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avis parus ce jour :

Aude (11)	Herault (34)
AYOUB-Halla-Jeanne	ABRIC-Marc
BROCHARD-Suzanne	COUPET-Maxime
CAULTRY-Dominique	CROZ-Michel
DELMAS-Pierre	DOUGUES-Michel
DESTREM-Pierre	ETIENNE-Christophe
FERRON-Jean	MASSAL-Luc
ONO	VIÈZE-Robert
GUILHEM-Bernadette	WUJANOS-Bernard
KHELLECHE-Halma	
LAFRADE-Paul	
RIVÈRE-Yvette	
Aveyron (12)	Lozère (48)
BALLET-Thérèse	FORTUQUE-Christine
BONNEVILLE-Guy	
BOUTRY-Madeleine	
CLUZEL-Solange	Pyrénées-Orientales (66)
DI STEFANO-Noëlle	BELTRON-Julien
GOMBERT-Alexandre	BLAN-Jean
MAGNE-Antoine	CANDELLI-Fabrice
MAUZEIN-Thierry	CANDELLI-Gabriel
Card (30)	FERRANDEZ-Noëlle
BLUNDO-Halla	GARCIA-José
BROUAT-FRÉROT-Christel	CROSET-Jean-Louis
CROSET-Jean-Louis	PRAGA-Carmen
HERBERT-Lyrien	PRENAT-Abertine
LAPORTE-Christiane	ROQUET-Jeanne
PAQUET-Jean	THYS-Myriam
PRAT-GILLARDON-Raymond	

SERVICE CARNETS

CONTACTS UTILES

Notre équipe spécialisée est à votre écoute et vous conseille 7 jours sur 7, de 13 à 19 heures
Courriel : carnet@midilibre.com
Tél. 04 3000 8000
 Paiement sécurisé par CB



3 parcs éoliens pour co-construire la transition énergétique des territoires



Les grandes étapes des projets depuis leur relance en 2022



2022

Mars
Lancement de la concertation



15 mars
1^{er} COPIL



Février
Courrier de relance des projets aux acteurs locaux, élus et associations - communiqué de presse aux médias locaux et régionaux

Diffusion de la plaquette d'information sur le projet

23-24 mars
Permanences d'information dans les mairies de Tourouzele, Montbrun-des-Corbières et Conilhac-Corbières



Mai
Présentation des projets en pôle EnR de l'Aude

Juin
Inauguration du repowering du Parc du Cers



Juillet
Installation des registres d'expression et questionnaire dans les mairies de Montbrun-des-Corbières, Tourouzele, Conilhac-Corbières et Escales ainsi que les 3 caves coopératives de Montbrun-des-Corbières, Tourouzele et Lézignan-Corbières.

4 octobre
2^e COPIL



25 novembre
Visite du parc éolien du Cers avec le collège de Lézignan-Corbières



2023

Janvier
Retrait des questionnaires après 6 mois de mise à disposition et analyse des résultats



21 mars
3^e COPIL



Ouverture du parc éolien du Cers aux écoles (collège et lycée)

L'édito

Avec ce projet de parcs éoliens implantés au cœur de notre territoire, nous nourissons une noble ambition : faire du vent, cette ressource naturelle durable, une source de retombées économiques complémentaires pour notre économie locale et pour les caves. Cette adaptation indispensable vers la transition énergétique est aussi gage de renforcement de l'identité agricole et culturelle de la viticulture. Le monde agricole prend aujourd'hui toute sa place dans la transition énergétique.

Nous en devenons un acteur essentiel. Ces projets de parcs éoliens traduisent à la fois notre ambition pour ce territoire mais aussi notre capacité d'innovation et d'adaptation.

Nous entendons mener à bien nos projets, initiés depuis de nombreuses années et devenir un exemple à suivre dans un monde agricole qui sait répondre aux défis de notre siècle.

L'équipe SODEL



Découvrez notre site internet



3 parcs éoliens pour co-construire la transition énergétique des territoires



1 La Plagne Escalles et Conilhac-Corbières 4 à 6 éoliennes 10 à 15 MW	2 La Picarelle Montbrun-des- Corbières 4 à 6 éoliennes 10 à 15 MW	3 Les Pigeonniers Tourouzelle 4 à 6 éoliennes 10 à 15 MW
30 GW/an par projet	14 000 à 20 000 habitants par projet	10 000 à 14 000 t/an CO2 évités par projet

Les atouts de l'éolien

- Une énergie basée sur une ressource naturelle, renouvelable et durable
- Aucune particule fine rejetée ni déchets dangereux générés
- Diversifie les sources d'approvisionnement en électricité
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Relocalise la production d'énergie et renforce l'indépendance énergétique
- Source de création de richesses locales (revenus, emplois)

Un partenariat gagnant

Le projet des trois parcs éoliens est porté par deux partenaires solides qui bénéficient d'un fort ancrage sur le territoire et d'une expertise reconnue en matière d'énergies renouvelables.



Société de Développement Économique du Lézignanais (SODEL)

Les vignerons coopérateurs de trois structures du Lézignanais (Lézignan-Conilhac, Escalles-Tourouzelle et Montbrun) se sont regroupés et ont fondé la société SODEL. Leur but est d'associer les adhérents des 5 communes concernées, soit 400 familles, autour d'un projet commun : le développement de 3 parcs éoliens sur ce territoire. Ainsi, les vignerons ont fait le choix de placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

La SODEL porte ces projets éoliens depuis dix ans maintenant aux côtés de l'opérateur EOS.



EOS-NER

EOS-NER développe une plateforme de production d'électricité dédiée aux Nouvelles Énergies Renouvelables (éolien et solaire au sol) et gère aujourd'hui plus de 500 MW en Europe.

En France, elle détient et assure la gestion opérationnelle, administrative et financière de 17 parcs éoliens (~180 MW) et de 24 centrales solaires (~105 MWc), notamment en région Occitanie.

EOS-NER est présente dans le Lézignanais depuis 2003 à travers le parc éolien du Cers. Le parc a fait l'objet d'un renouvellement de ses éoliennes en 2021 (voir ci-dessous).



Repowering réussi pour le parc du Cers

Le repowering du Cers a été réalisé en 2021. Un succès pour cette opération qui a permis de faire passer le parc de 10 à 5 éoliennes pour une capacité de production doublée ! Lors de ce démantèlement, l'élimination des déchets a été exemplaire (retrait du béton des anciennes fondations et des câbles souterrains), et a permis le recyclage de la quasi-totalité de l'ensemble des éléments et la réhabilitation complète du site.



2024



2025



2026

10 Juillet
Visite publique
du parc du Cers

10 novembre
4^e COPIL

2 avril
5^e COPIL

19 novembre
6^e COPIL

8 avril
Comité de projet
La Plagne

20 novembre
7^e COPIL

16 décembre
Comité de projet
La Picarelle

22 Mai
Proposition de visite
du parc éolien du
Cers pour les
personnes ayant
rempli le question-
naire.

Octobre
Délibération pour la
création d'une zone
d'accélération des ENR
par les communes
d'Escalles et de
Conilhac-Corbières

22-23 novembre
Permanences d'information
dans les mairies de
Montbrun-des-Corbières,
Escalles et
Conilhac-Corbières

18 Octobre
Journée à la cave
coopérative de
Montbrun-des-Corbières
en présence du Préfet
de l'Aude sur "La
transition énergétique
vue par le territoire
lézignanais"

Poursuite de
la concertation

01.2 - Les modalités de la concertation citoyenne

Cette phase de concertation citoyenne a été l'opportunité de partager les informations, expliquer les choix, recueillir les avis et préoccupations de tous les acteurs et citoyens du territoire.

Cette concertation avait trois objectifs principaux :

- Informer les parties prenantes et les habitants sur le projet
- Susciter l'expression et recueillir les avis et points de vue
- Faire émerger les informations de terrain et enrichir le projet
- Co-construire le projet avec le territoire

Cette concertation citoyenne s'est exprimée à travers plusieurs outils proposés et adaptés aux différents publics cibles :

- Création d'un Comité de pilotage des projets (invitation COPIL annexe 2)
- Organisation de plusieurs permanences dans les communes, à différentes étapes d'avancement des projets
- Mise à disposition de questionnaires adressés à l'ensemble des habitants du territoire, dans les caves coopératives et les mairies sur des périodes longues
- Mise à disposition de registres et documentation sur l'éolien et du projet dans les caves coopératives et les mairies sur des périodes longues
- Réalisation d'outils de communication associés à chaque manifestation : flyers, plaquette (annexe 3), communiqués de presse, insertions publicitaires dans la presse locale, mise à jour du site Internet, mailing...

Le processus de concertation a permis de partager les informations et d'ouvrir le dialogue et les échanges d'avis. Le processus de concertation s'est articulé ainsi autour des 3 grands principes suivants :

- Inviter à la participation,
- Faire émerger les avis et les idées
- Informer, permettre la compréhension et la co-construction des projets avec le territoire et les citoyens.



Ces principes ont trouvé leur traduction à travers un certain nombre d'actions :

L'information et le dialogue

- Relance des projets avec les élus et caves coopératives
- Diffusion d'un premier courrier adressé à l'ensemble des acteurs locaux (annexe 1) du territoire doublé d'un communiqué de presse pour informer les médias locaux régionaux sur la relance des projets ;
- Création d'un Comité de pilotage réunissant les parties prenantes aux projets :
 - Porteurs du projet : EOS, la SODEL (caves coopératives)
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage : SEPALE
 - Communes : Conilhac-Corbières, Escalles, Tourouzelle, Montbrun-des-Corbières, Lézignan-Corbières
 - Intercommunalité, Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois ;
- Diffusion d'insertions publicitaires dans la presse pour inviter à participer
- Présence Web via le site de la SODEL assurant une information et un dialogue continu, jouant le rôle d'interface avec les réunions du COPIL, les permanences et les points d'information.
- Points d'information dans les caves et les communes concernées par les projets.
- Lancement d'un questionnaire (annexe 4) auquel ont répondu plus de 150 personnes pour rester informé sur les projets et permettre à l'ensemble des citoyens d'exprimer leurs avis/interrogations.



01.3 - Le périmètre de la concertation citoyenne

Au-delà des communes directement impactées par les trois projets de parcs éoliens, le maître d'ouvrage a considéré pertinent d'élargir le périmètre géographique de la concertation. Ainsi :

- la commune et l'agglomération de Lézignan -Corbières ont été prises en compte tant pour les COPIL que pour les questionnaires,
- nombre d'habitants de communes plus excentrées par rapport au projet ont pu bénéficier du même niveau d'information et de communication que les communes directement concernées. Parmi ces communes, citons : Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Moux, Douzens et Saint-Couat d'Aude, dont une partie des habitants a notamment répondu au questionnaire sur les trois projets.



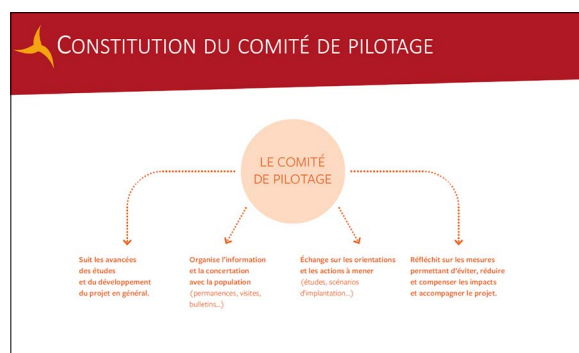
II - LA CREATION ET L'ANIMATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

02.1 - Les enjeux et objectifs

Dès le début de la concertation, il a été décidé de créer un Comité de pilotage afin de réunir les différents acteurs liés aux projets éoliens pour échanger, assurer un lien avec les territoires concernés, associer chacun à l'avancement des projets et permettre la « co-construction » des projets.

Les comités de pilotages permettent à la fois au maître d'ouvrage de faire le point sur l'avancement des dossiers en lien avec les règlements d'urbanisme des communes (PLU) et de l'intercommunalité (SCOT), d'échanger sur tous les sujets inhérents aux projets ou encore d'assurer le suivi des différents rendez-vous avec les administrations locales et régionales et les représentants de l'État. Les résultats des études menées sont présentés à l'ensemble du comité du pilotage, et les modalités de concertation du public sont discutées.

Ces comités sont des temps dédiés à l'échange sur la vision des projets afin qu'ils s'inscrivent réellement dans une démarche en phase avec les attentes et besoins du territoire.



02.2 - La composition et l'animation



Le Comité de pilotage réunit :

- ↳ un représentant d'Eos
- ↳ les membres de la SODEL : les présidents des trois caves coopératives (Le Chai des Vignerons, La Cave des 2 Terroirs et la Cave de l'Avenir) et leurs directeur(trices) ou membres du bureau,,
- ↳ les maires et élus des communes concernées par les projets (Escales, Montbrun-des-Corbières, Tourouzelle, Escales et Conilhac-Corbières), ainsi que le maire et/ou élu de Lézignan-Corbières, le Président et/ou élu de la Communauté de communes Région lézignanaise, Corbières et Minervois.

Il est animé par les équipes de SEPALE en sa qualité d'Assistant à maître d'ouvrage (AMO) pour les aspects techniques et du cabinet de concertation Com Une Exception pour les aspects liés à la concertation.

Ce Comité de pilotage s'est réuni dans les locaux de la mairie de Conilhac-Corbières ou de Montbrun-des-Corbières à quatre reprises :

- ↳ 15 mars 2022 : Comité n°1 à Conilhac-Corbières
- ↳ 4 octobre 2022 : Comité n°2 à Conilhac-Corbières
- ↳ 21 mars 2023 : Comité n°3 à Conilhac-Corbières
- ↳ 10 novembre 2023 : Comité n°4 à Montbrun-des-Corbières
- ↳ 2 avril 2024 : Comité n°5 à Conilhac-Corbières
- ↳ 19 novembre 2024 : Comité n°6 à Escales
- ↳ 20 novembre 2025 : Comité n°7 à Conilhac-Corbières

02.3 - Les conclusions et décisions

Un certain nombre de décisions ont émané de ces différentes rencontres et sur différents thèmes :



Comité de pilotage à Conilhac-Corbières, le 4 octobre 2022

CONCERTATION

↳ Le COPIL décide de la bonne représentation de ses membres, à savoir : maires des communes et leurs adjoints et cadres), de l'intercommunalité et des présidents ou leurs représentants des caves coopératives. Le maître d'ouvrage a toutefois précisé que d'autres membres pourraient y être intégrés au fil du temps, des besoins et au regard des thématiques abordées.

↳ Le COPIL décide que les réunions du COPIL seront tenues à des moments clés de l'avancement du projet.

↳ Le COPIL décide de la participation de ses membres à la présentation des projets en Pôle ENR de l'Aude en mai 2022.

↳ Le COPIL décide de l'organisation de permanences sur le territoire dans le cadre de la concertation citoyenne (dont lieux et horaires des permanences) .

↳ Le COPIL acte la mise en place ainsi que la prolongation de la mise à disposition d'un questionnaire sur l'ensemble du territoire, ainsi que la diffusion d'information associée (presse, site internet, mailing, ...).

↳ Le COPIL propose de mettre le questionnaire à la disposition d'une population plus jeune afin de disposer d'un panel plus large et plus représentatif de la population du territoire et de solliciter les maires afin de relayer le questionnaire (distribution boîte aux lettres, mise en ligne sur des applications mobiles et réseaux sociaux...). Il est également convenu de solliciter les présidents des trois caves coopératives pour proposer à leurs adhérents à répondre.

↳ Le COPIL a mandaté SEPALE pour organiser une rencontre avec les représentants compétents de la Communauté de communes Région Lézignan Corbières Maritimes pour garantir la bonne intégration des projets dans l'élaboration du SCOT de la collectivité territoriale. La même démarche prévaut auprès des communes dans le cadre de l'élaboration ou révision de leur PLU, le cas échéant.

↳ Le COPIL a décidé la rencontre de la SODEL, des représentants des caves coopératives, du maire de Conilhac, du représentant de l'intercommunalité et de l'équipe technique SEPALE auprès du ministère de la Transition écologique pour la présentation des projets.

↳ Le COPIL a donné mandat à la SODEL, accompagnée de Henry Schénato, maire d'Escalles, afin de présenter les projets et leur avancement au sous-préfet de l'Aude.

↳ Le COPIL valide la tenue de réunions d'informations si cela répond aux attentes des citoyens.

↳ Le COPIL décide de l'organisation des permanences d'information et leurs lieux, en accord avec les maires.



Comité de pilotage à Escalles le 19 novembre 2024

COMMUNICATION

↘ Le COPIL propose la publication de nouvelles insertions publicitaires dans la presse locale (Midi Libre et L'Indépendant, versions web et papier). Les maires de Conilhac, Montbrun et Escales ont accepté de continuer à relayer l'information auprès de leurs administrés.

↘ Le COPIL décide de la date de l'inauguration du repowering du parc éolien du Cers le 24 juin 2022 et la communication associée.

↘ Le COPIL décide de la mise à disposition par les communes de pages dans leur bulletins municipaux et leurs supports digitaux pour diffusion d'informations sur les projets.

↘ Le COPIL décide d'un plan de communication pour annoncer les permanence, à savoir : insertions publicitaires dans l'Indépendant et Midi Libre (pages Lézignan), publication sur les sites Internet et réseau Panneau Pocket des communes et communiqué de presse envoyé aux médias locaux.

ETUDES

↘ Le COPIL décide la relance des projets et l'installation des mâts de mesure pour les études d'activité des chiroptères en lien avec le renouvellement des études environnementales.

↘ Le COPIL valide les points de mesure retenus pour l'étude acoustique.

↘ Le COPIL valide les points de vue retenus pour la réalisation des photomontages.

↘ Le COPIL valide l'implantation du projet éolien de La Plagne avec 4 éoliennes (contre 5 dans le cadre du précédent dossier) au regard des enjeux environnementaux et paysagers.

↘ Le COPIL valide le dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale de La Plagne et la réception des résumés non techniques dans les communes au premier trimestre 2024.

↘ Le COPIL valide les mesures inscrites au dossier de la demande d'AE du projet Plagne.

↘ Le COPIL valide le dépôt des RNT du projet de Plagne dans les mairies la semaine suivante.

↘ Le COPIL valide l'implantation des 4 éoliennes du projet du parc éolien de La Picarelle.



Comité de pilotage à Conilhac-Corbières le 21 mars 2023



Comité de pilotage à Conilhac-Corbières le 21 mars 2023



Comité de pilotage à Escales le 19 novembre 2024



Comité de pilotage à Monbrun-des-Corbières le 16 novembre 2023



III - LES MOYENS D'INFORMATION AU PUBLIC

03.1 - Une stratégie et un plan de communication

Pour lancer la concertation, des axes de communication ont été définis et des outils mis en place.

- **Atouts et bénéfices** des projets en mettant en avant leur adéquation avec les objectifs nationaux de décarbonation et régionaux pour faire de la Région Occitanie, d'ici à 2050, une région à énergie positive.
- **Proximité** par le montage original de ces projets éoliens qui associent pleinement les acteurs du territoire, à l'image de l'implication historique des trois caves coopératives du lézignanais. Egalement par l'expérience de l'opérateur industriel, EOS, qui exploite depuis plus de 10 ans le parc voisin du Cers, et par la présence régulière de l'équipe de SEPALE basée à Béziers, à moins d'une heure des sites.
- **Réactivité** afin de livrer, dans le cadre de cette concertation, des réponses claires et rapides lors des réunions, à l'occasion des permanences organisées. Réactivité aussi afin d'éclairer les commentaires et questionnements suscités suite aux publications dans les médias et les bulletins municipaux.
- **Pérennité** du projet en mettant en avant les bénéfices à long terme pour l'économie viticole du territoire.
- **Identité** parce qu'à travers le maillage avec les vignerons coopérateurs et l'expérience éprouvée de la gestion par EOS du parc du Cers, dont le repowering a été exemplaire et reconnu comme tel, il s'est agi de donner une image commune, facilement identifiable pour favoriser une communication pédagogique, compréhensible et transparente des trois projets.

03.2 - Des permanences au cœur des communes des projets

Plusieurs permanences ouvertes au public ont été organisées en 2022 et 2023 dans les 4 mairies directement concernées (Tourouzelle, Montbrun-des-Corbières, Escales et Conilhac-Corbières). L'animation de ces permanences était assurée par l'équipe SEPALE accompagnée du bureau de concertation.

Ces permanences, d'une durée moyenne de 2h ont réuni au total une cinquantaine de personnes (retraités, actifs, vignerons, résidents secondaires) et ont permis de présenter les projets (zones d'étude historique, étapes à venir, études, photomontages des implantations du projet de La Plagne, calendrier, ...) et de mieux informer les habitants sur le fonctionnement d'un parc éolien.

La plupart des questions et commentaires portaient sur la localisation précise des éoliennes.





Informez-vous, donnez votre avis !

PERMANENCES D'INFORMATION

Concertation autour des projets éoliens portés par les caves coopératives

23 MARS
17H À 19H
Mairie de Conilhac

24 MARS
14H À 16H
Mairie de Tourouzelles
17H À 19H
Mairie de Montbrun-des-Corbières

Elles se sont tenues selon le calendrier suivant :

En mars 2022 :

- ↳ Le 23 à 17h en mairie de Conilhac-Corbières
- ↳ Le 24 à 14h en mairie de Tourouzelles
- ↳ Le 24 à 17h en mairie de Montbrun-des-Corbières



En novembre 2023 :

- ↳ Le 22 à la salle polyvalente Achille Mir d'Escales
- ↳ Le 23 en mairie de Conilhac-Corbières et à 17h30 en mairie de Montbrun-des-Corbières.

Projet de trois parcs éoliens du Lézignanais porté par les caves coopératives :

- La Plagne Escalles / Conilhac Corbières
- La Picarelle Montbrun-des-Corbières
- Les Pigeonniers Tourouzelles



LÉZIGNAN-CORBIÈRES > 9

Des viticulteurs s'intéressent à l'énergie éolienne

ENVIRONNEMENT

Les caves coopératives de Lézignan-Conilhac, Escalles-Tourouzelles et Montbrun se sont associées au sein d'une société pour développer trois parcs éoliens sur leurs communes. Adossés à l'opérateur qui exploite le parc éolien du Cers, sur Conilhac, les viticulteurs veulent placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.



EOS-Ner exploite le parc éolien du Cers, à Conilhac, depuis 2003. PHOTO: GABRIEL

On est loin de l'aboutissement concret du projet. Les dossiers n'ont même pas franchi le seuil de l'instruction administrative. Mais l'idée mise en œuvre par la Société de développement économique du Lézignanais (Sodel) est pour le moins novatrice dans le domaine des énergies renouvelables. Car ses associés sont les trois caves coopératives de Lézignan-Conilhac, Escalles-Tourouzelles et Montbrun et leurs adhérents, bien décidés à agir dans la production d'électricité verte, issue de trois parcs éoliens. Leur philosophie est simple : « Le vent fait partie de l'une de nos entreprises. Les bénéfices que l'on pourrait en tirer permettent de consolider nos structures », insiste Julien Soudros, président du Chai des vigneronnes cave coopérative de Lézignan-Conilhac, et président de la Sodel. Bien évidemment, les vigneronnes de cinquante communes ne sont

« Instaurer le dialogue, ouvrir largement l'information. »

que certains opérateurs français n'ont pas. En plus de leur expertise, on a vu comment ils fonctionnent sur le parc du Cers et comment ils ont procédé dans le processus (l'avis a été transmis en 2022), souligne encore Julien Soudros. Une philosophie qui s'appuie également sur une large concertation, bien en amont de l'élaboration des projets. C'est ce qu'a confirmé Charlotte Coppier et Susie Haas, de la société Sepale, assistant à la maîtrise d'ouvrage en développement. Des comités de pilotage se tiennent également avec les communes, les vigneronnes et les caves, bien sûr, pour co-construire les projets en phase avec le territoire et tout le monde au courant des avancées. L'idée est avant tout de porter des projets pour le territoire, d'ouvrir largement l'information et d'instaurer un dialogue. EOS-Ner répond à une demande du territoire. »

Trois sites retenus

> 17 Le parc éolien du Cers est passé

déroulé sans encombre, pourrait partir en instruction en 2024 et sortir concrètement de terre dans cinq ans.

D'ici là, la Sodel et EOS-Ner poursuivront leurs réunions d'information pour plus de concertation, que ce que la loi impose réglementairement à ce jour. « Nous nourrissons une ambition sociale avec Julien Soudros, faire du vent, cette ressource naturelle durable, une source de richesses économiques complémentaires pour notre économie locale et pour les caves. Cette adaptation indispensable vers la transition énergétique est aussi gage de renforcement de l'identité agricole et culturelle de la viticulture. Le monde agricole prend aujourd'hui toute sa place dans la transition énergétique ». Une place fortement justifiée dans un pays à la traîne en matière d'énergies décarbonées et qui a décidé d'en accélérer la production.

Arnaud Chabé



Charlotte Coppier, Susie Haas et Francis Attard expliquent le projet éolien.

Escales Concertation autour du projet d'extension du parc éolien de La Plagne

Mercredi 22 novembre s'est tenue à la salle Achille-Mir, une permanence d'information sur les projets éoliens portés par les caves coopératives regroupées au sein de la Sodel (Société de développement économique du Lézignanais) et la société Eos-ner, producteur d'électricité dédiée aux nouvelles énergies renouvelables (éolien et solaire au sol). Charlotte Coppier, directrice associée (Sepale*), Susie Haas, directrice associée responsable environnement (Sepale) et Francis

Attard, directeur conseil du cabinet de concertation (Com. Une Exception) ont détaillé le projet au public. En 2022, la concertation est lancée et des études naturalistes, paysagères et acoustiques ont été réalisées. Les trois projets concernent les communes de Tourouzelles (Les Pigeonniers), Montbrun-des-Corbières (La Picarelle) et Escalles-Conilhac-Corbières (La Plagne). Le projet de La Plagne a été largement expliqué avec des plaquet-

tes en soutien. C'est une extension du parc existant en exploitation, en seconde ligne, avec un impact visuel modéré, une concentration d'éoliennes dans un secteur déjà équipé, contribuant à l'objectif national de 34,7 GWh d'éolien terrestre en 2028.

C.L.

> *Sepale, acteur de la transition énergétique, bénéficie d'un savoir-faire et d'une agilité unique, accompagne ses partenaires avec des solutions sur mesure.

03.3 - Les informations diffusées

Pour informer en amont le plus large public de la tenue des permanences, un plan de communication adapté a été mis en place qui comprenait :

- ↳ Une information régulière par mail à l'ensemble des membres du Comité de pilotage à des fins de relais dans leurs réseaux respectifs.
- ↳ Une communication aux mairies pour relais sur leurs supports web et réseaux sociaux, avec mise à disposition d'affichettes A4 (+ supports PDF)
- ↳ Un communiqué de presse envoyé la semaine précédant les permanences à Midi Libre et L'Indépendant.
- ↳ Une plaquette d'information largement diffusée
- ↳ Des achats d'espace (L'Indépendant, édition Aude / page Corbières et Midi Libre édition Aude) + pages web, à raison de 4 parutions par titre le week-end précédant les permanences (annexe 5)
- ↳ La transmission d'informations à la liste de diffusion citoyenne constituée via les permanences d'information et les questionnaires
- ↳ La rencontre en directe de citoyens et propriétaires / exploitants concernés directement ou indirectement par le projet



Informez-vous !

PERMANENCES D'INFORMATION

Concertation autour des projets éoliens portés par les caves coopératives :

La Plagne Escalles / Conilhac Corbières

La Picarelle Montbrun-des-Corbières

Les Pigeonniers Tourouzelles

Les équipes EOS et SODEL vous accueillent :

MERCREDI 22 NOVEMBRE	JEUDI 23 NOVEMBRE
17H30 À 19H30 Escalles Salle polyvalente Achille MIR	15H À 17H Mairie de Conilhac-Corbières 17H30 À 19H30 Mairie de Montbrun-des-Corbières

Nous vous attendons nombreux !

Plus d'informations : www.sodel-lezignan.fr

03.4 - Les questionnements et commentaires lors des réunions d'informations

Les retours sont regroupés par commune et concernent les deux phases de permanences organisées en 2022 et 2023.

Conilhac-Corbières

Les questions ont porté sur les retombées financières et la part qui reviendrait aux institutions locales et notamment la chasse, sur les impacts environnementaux (faune/flore), ou encore sur le risque de sur fréquentation des sites (tourisme, randonnées, balades, VTT...).

Escales

L'essentiel des entretiens a porté sur les points de vue depuis les habitations, notamment de la part de néo-résidents. Les personnes ont apprécié que le projet d'implantation des éoliennes du projet de La Plagne soit aligné sur celles du parc du Cers afin de limiter l'impact visuel. Ils ont également souligné l'exemplarité du repowering du Cers.

Tourouzelle

La majorité des personnes qui se sont déplacées, souhaitent être informées à la fois sur les zones d'implantation des parcs et le calendrier de réalisation.

Autres questions :

- Pourquoi reprendre un dossier déjà retoqué, notamment concernant la présence du Canal du Midi ?
- Impact paysager (« C'est plus choquant en plaine que sur les crêtes »).
- Remise en question de l'œnotourisme : comment faire venir des visiteurs dans des parcelles bordées par des éoliennes ?
- L'éolien est-il subventionné ?
- Quel accès à l'information pour les résidents secondaires qui ne sont pas présents toute l'année ?

Montbrun-des-Corbières

Les interventions ont essentiellement concerné des cas personnels d'habitants soucieux des impacts vis-à-vis de leurs habitations.

- Sujet discuté de l'impact du projet sur l'exploitation d'un gîte classé qui pourrait perdre son attractivité
- Quel bénéfice direct pour les riverains des parcs ? Un dédommagement est-il prévu ?
- Le bruit généré par les éoliennes
- Remise en question de la distance avec les habitations (500m) considérée comme pas acceptable car trop de nuisances visuelles et sonores.
- Utilisation locale de l'électron. Quid en cas de coupure d'électricité ? La proximité d'un parc permet-elle le maintien du service ?

A l'issue de chacune de ces permanences, l'équipe projet a répondu à toutes les interrogations et a formulé un certain nombre de suggestions d'actions de communication et de concertation à développer dans le temps. Au cours de ces permanences, l'équipe projet a aussi mis à disposition et distribué à chaque participant des outils pédagogiques sur l'éolien parmi lesquels le document de l'ADEME et le le vrai/faux de l'éolien terrestre par le ministère de la Transition Ecologique.

Les suggestions qui ont été faites au fil de temps pour renforcer et améliorer la concertation et qui ont été suivies d'effets ont été, entre autre :

- Solliciter les mairies pour assurer un relais plus large auprès des populations sous forme d'un document à déposer dans les boîtes aux lettres. Cela permettrait aussi de toucher les résidents secondaires : fait en 2023 et à renouveler en 2024
- Visite du parc du Cers pour expliquer le fonctionnement d'un parc : fait à plusieurs reprises pour les écoles et les citoyens
- Renouveler les permanences : fait à l'automne 2023.



IV - LES MOYENS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

04.1 - Des registres pour une expression libre

Afin d'élargir le champ des interventions et offrir à chacun les conditions d'une expression libre, des registres ont été mis à la disposition du public dans les accueils des mairies de Tourouzelle, de Conilhac-Corbières, de Montbrun-des-Corbières et d'Escales, ainsi que dans les caveaux des 3 caves coopératives (Lézignan-Conilhac-Corbières, Escales-Tourouzelle et Montbrun-des-Corbières). Cet outil a un double objectif : s'exprimer sur le(s) projet (s) mais aussi mesurer le niveau d'acceptabilité des publics afin de renforcer voire réorienter, nécessaire, les outils de communication mis à disposition. A côté d'un registre que chacun(e) a pu remplir, le maître d'ouvrage avait souhaité y adjoindre un certain nombre de documents génériques sur l'éolien, ainsi que les coordonnées des personnes en charge du développement du projet.



s i

04.2 - Rencontres, rendez-vous et visites du parc du Cers

Tout au long de la concertation, des échanges, entretiens et visites du parc du Cers sont proposés. C'est ainsi que les scolaires (primaires et collèges) du Lézignanais ont été conviés à visiter le parc du Cers en novembre 2022 et au printemps 2023. Tout comme les habitants qui en avaient fait préalablement la demande via le questionnaire citoyen, en juillet 2023.

Parallèlement, des échanges réguliers ont été organisés avec les ACCA de chasse (Escales et Conilhac-Corbières) ainsi que les membres fondateurs de l'association de randonnée de la MJC de Lézignan-Corbières qui ont souhaité échanger sur leur perception de l'éolien au regard de leurs activités.

Aujourd'hui, des randos sont organisées autour du parc éolien du Cers qui séduisent un large public, notamment des touristes venus des quatre coins d'Europe. Pour les fondateurs de l'association de randonnée de Lézignan, les randonneurs sont curieux de découvrir une nouvelle énergie et son fonctionnement. Avec la vigne, la biodiversité ou le patrimoine, l'énergie éolienne est un thème de randonnée qui suscite un réel intérêt.



04.3 - Un questionnaire administré sur l'ensemble du territoire

La concertation citoyenne a également fait l'objet d'un questionnaire (annexe 6) mis à la disposition de l'ensemble des citoyens du territoire entre juillet 2022 et janvier 2023 :

- Dans les mairies (Escales, Montbrun-des-Corbières, Conilhac-Corbières et Tourouzelle),
 - Dans les caves coopératives (Cave de l'Avenir à Montbrun-des-Corbières, Cave des 2 Terroirs à Tourouzelle/ Escales et Le Chai des Vignerons à Lézignan-Corbières/Conilhac-Corbières),
 - Diffusé dans tous les foyers en porte-à-porte sur la commune d'Escales,
 - Mis en ligne sur le site Internet et l'appli mobile de Conilhac-Corbières,
 - Joint au bulletin municipal distribué par la mairie de Montbrun-des-Corbières
- Annoncé via un communiqué de presse et des insertions publicitaires dans les quotidiens L'Indépendant et Midi Libre (8 insertions papier et web entre le 29 juillet et le 11 septembre 2022).

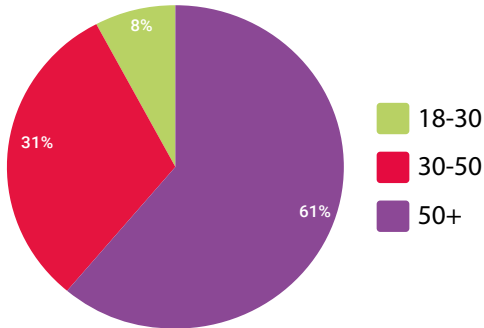




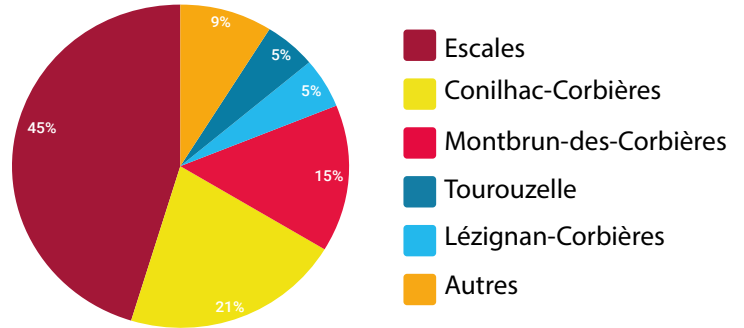
Au total, 155 questionnaires ont été remplis

Ce résultat correspond à un taux de réponses de 7,2% pour une population totale (cumul des 4 communes) de 2 139 habitants. La valeur généralement admise pour considérer un sondage représentatif est de de l'ordre de 5% de taux de réponses. Le taux de remplissage du questionnaire a été de plus de 90%, ce qui est très élevé. Toutes les tranches d'âges sont représentées, ainsi que toutes les communes et catégories socio- professionnelles.

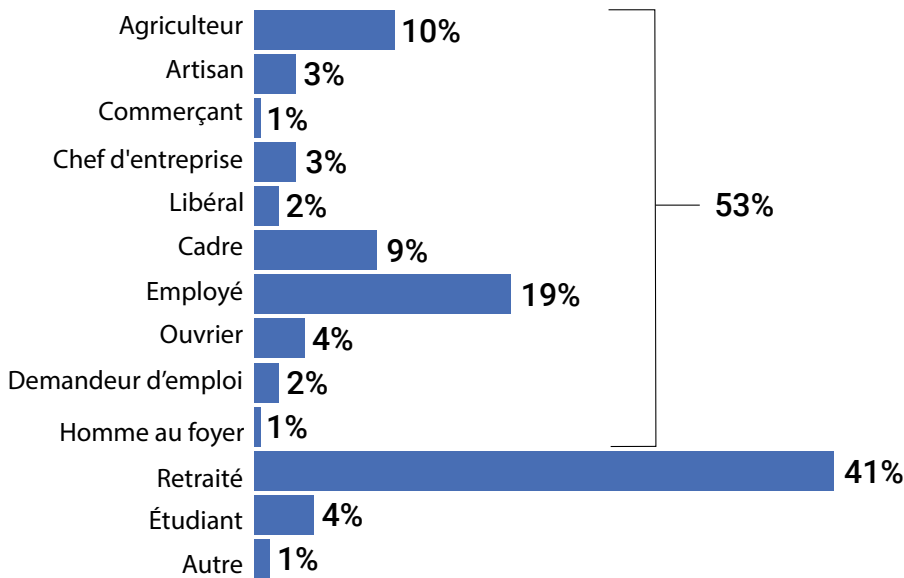
Âge



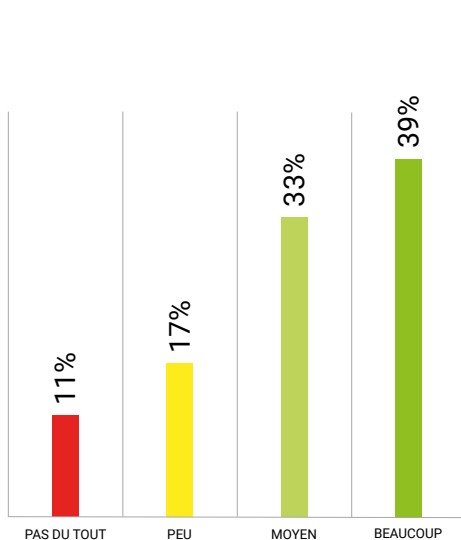
Lieu de résidence



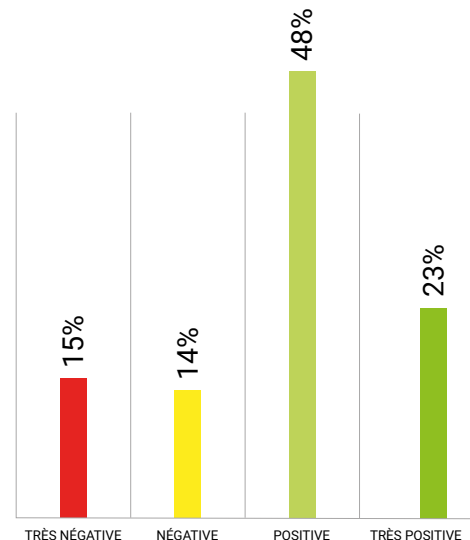
Catégorie socioprofessionnelle



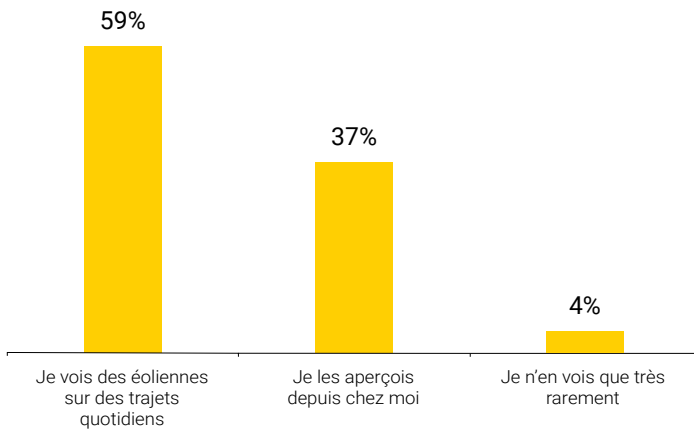
Quelle place faut-il, selon vous, accorder à l'éolien dans le mix énergétique français ?



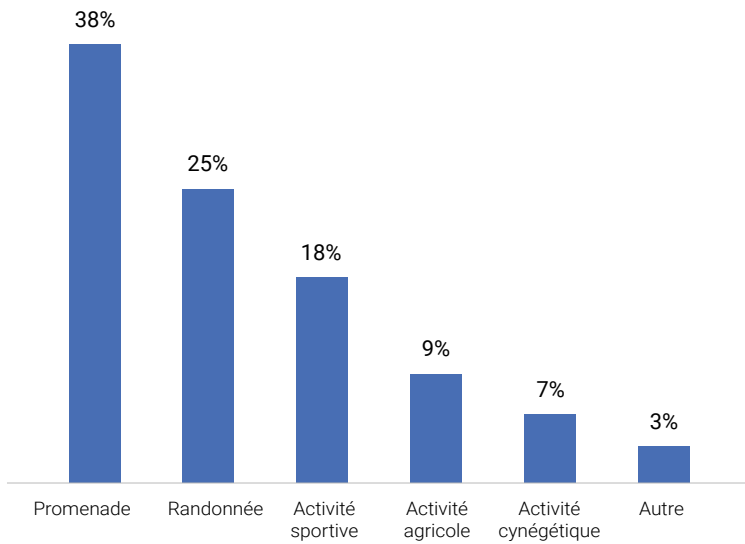
Avez-vous une image positive ou négative de l'énergie éolienne ?



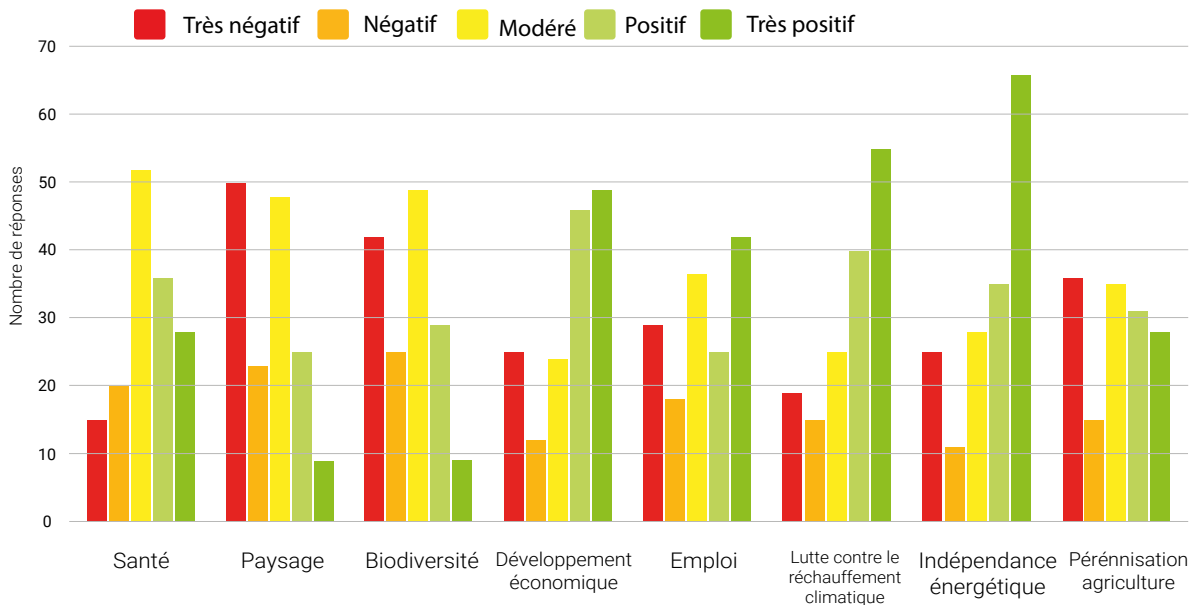
Quelle place occupe l'éolien dans votre quotidien ?



Quels liens entretenez-vous avec le territoire en termes de pratiques ?



Avantages et inconvénients de l'énergie éolienne



04.4 - Analyse des avis exprimés

L'éolien apparaît bien comme une énergie d'avenir et ne suscite pas de rejet massif sur le plan local. Ces résultats sont ainsi conformes aux sondages et enquêtes menées nationalement. On relève également que les citoyens sont déjà habitués à la présence d'éolien dans leur environnement proche.

Le souhait d'information sur le projet des trois parcs et, plus largement, sur leurs enjeux économiques et environnementaux, est ici clairement exprimé. On note également que l'information largement diffusée sur les projets a permis de mieux les identifier puisque la majorité des sondés (plus de 60%) les connaissent.

Les autres aspects de cette enquête :

a / La représentation fidèle des populations locales

- Courbe des âges
- Retraités / actifs
- Vignerons, chasseurs, randonneurs,
- Résidences principales / secondaires...

b/ Une information diffusée sur l'ensemble des territoires concernés par les projets (les 4 communes d'implantation et les villes avoisinantes, dont Lézignan-Corbières)

- L'absence d'une opposition massive
- Des sujets de préoccupations à prendre en compte et des réponses à apporter dans le cadre de la poursuite de la concertation.

04.5 - Expression libre : les avis et commentaires

Une question ouverte a permis une expression libre autour des projets et de l'éolien en général. Près d'une centaine de commentaires ont été recueillis (annexe 7).

Nous en livrons quelques-uns.

« Très bien, il en faut »

« L'éolien je suis pour s'il ne dénature par le paysage. Implantations hyper réfléchies »

« Dévalorisation des habitations à proximité des éoliennes »

« Des bénéfices économiques dans un des dix départements français les plus pauvres »

« Assurer les adaptations de production électrique aux besoins exponentiels »

« Que du positif pour notre ruralité »

« Très mauvais pour la santé »

« Si les éoliennes se construisent, aucun projet oenotouristique ne pourra voir le jour. Nos domaines vont perdre de la valeur »

« Ce projet est porté par des viticulteurs. Enfin un projet partagé »

« Energie verte, indépendance énergétique, préservation de la planète et intégration paysagère »

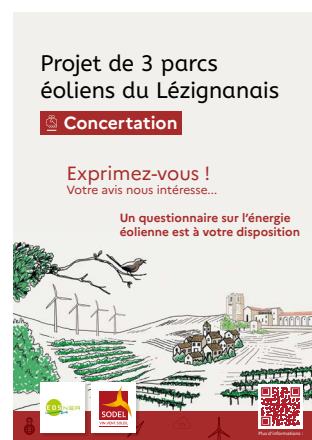
« Aucun bénéfice pour moi. D'autres y verront un intérêt financier ».

« Je vais voir des éoliennes toutes proches de ma maison. Je vais les entendre nuit et jour »

« Implantation dans une zone rurale viticole qui aura des retombées pour la pérennité de ce territoire »

« Plus favorable à un plan éolien maritime ou à des projets discrets de photovoltaïque ».

« Ressource naturelle pour lutter contre le réchauffement climatique, approvisionnement en électricité sans aucun désagrément pour la vie quotidienne »





V - CONCLUSION

05.1 - Le bilan et les enseignements de la concertation citoyenne



La SODEL et EOS tirent donc de riches enseignements de cette phase active de concertation (mail bilan annexe 8) qui permettent d'enrichir sa réflexion sur les projets. De plus, ces rencontres avec le public mais aussi les acteurs socio-économiques et politiques du lézignanais ont permis d'entamer un dialogue constructif avec le territoire. Cette démarche de consultation ne s'arrête pas là. Les liens noués seront entretenus et renforcés au cours des mois à venir au gré de l'avancement des projets. Car c'est tout l'enjeu de cette concertation : nourrir les échanges, multiplier les rencontres et informer le plus grand nombre tout au long du processus.

Une participation citoyenne

Qu'il s'agisse des permanences ou du questionnaire très largement administré, le public s'est très facilement prêté au jeu de cette concertation, manifestant un réel intérêt pour le sujet et souhaitant en connaître davantage sur les projets.

Des inquiétudes perceptibles

Bien que ne suscitant pas de rejet massif, les trois projets éoliens ont interrogé. Certains, en effet, ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'impact visuel ou encore sur les conséquences par rapport aux pratiques de loisirs sur le territoire. Les réticences ont aussi porté sur le risque pour la biodiversité, le coût du projet ou encore sur ses retombées économiques directes pour le territoire.

Un projet largement soutenu

Au fil des rencontres et des réponses fournies dans les questionnaires comme dans les registres, ces projets sont considérés comme bénéfiques. Ils représentent l'énergie du futur, créeront des emplois et des retombées fiscales pour les collectivités. Les résultats de cette concertation montrent que les projets sont désormais portés à la connaissance du plus grand nombre : les élus locaux qui les suivent avec intérêt et ont été des relais d'information dans cette phase de concertation, les acteurs socio-économiques, véritables partenaires, et le grand public qui a révélé son intérêt pour la question des énergies renouvelables. Le COPIL a pleinement joué son rôle d'interface avec les citoyens et s'est toujours montré à l'écoute, constructif et entretenant sans cesse le dialogue.

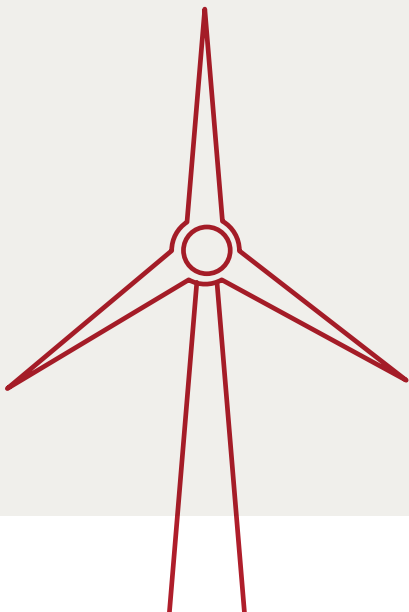
05.2 - Les prochaines étapes

L'engouement suscité par cette phase de concertation et le souhait d'information sur le projet des trois parcs mais aussi sur les enjeux économiques et environnementaux confortent le maître d'ouvrage dans sa volonté de poursuivre le dialogue et la diffusion d'informations sur les avancées du projet des trois parcs dans les mois à venir. Parmi les actions à venir, l'organisation de nouvelles permanences dans les communes du territoire, des réunions d'informations et la poursuite des comités de pilotage.




ANNEXES

- 1- COURRIER RELANCE DES PROJETS**
- 2- COMMUNIQUÉ DE PRESSE REJET PROJET PIGEONNIERS
(TOUROUZELLE)**
- 3 - INVITATION PREMIER COPIL**
- 4 - PLAQUETTE D'INFORMATION**
- 5 - FORMULAIRE QUESTIONNAIRE**
- 6 - INSERTIONS PUBS MIDI LIBRE / L'INDÉPENDANT**
- 7 - BILAN DU QUESTIONNAIRE CITOYEN**
- 8 - COMMENTAIRES QUESTIONNAIRE/ PERMANENCES**
- 9 - MAIL BILAN DE LA CONCERTATION**
- 10 - INVITATION COMITÉ DE PROJET LA PLAGNE**
- 11 - INVITATION COMITÉ DE PROJET LA PICARELLE**



1 - COURRIER RELANCE DES PROJETS



Lundi 02 mars 2022

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES 3 PARCS ÉOLIENS DU LÉZIGNANAIS

La Société de développement économique du Léznignais (SODEL), qui regroupe l'ensemble des adhérents des caves coopératives des cinq communes de Léznignan, Conilhac-Corbières, Escalles, Tourouzelle et Montbrun-des-Corbières et la société EOS ont fait le choix de placer, ensemble, la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire. Une démarche exemplaire et unique entamée depuis plus de dix ans maintenant autour d'un projet commun de 3 parcs éoliens sur les communes de Tourouzelle, Escalles / Conilhac-Corbières et Montbrun-des-Corbières. Ces fermes éoliennes pourraient produire l'équivalent de la consommation d'un bassin de population de 50 000 habitants.

Cette exemplarité, EOS l'a déjà démontrée au travers de son exploitation du parc éolien du Cers sur les communes d'Escalles et Conilhac-Corbières et son opération de repowering (renouvellement) actuellement menée, qui est une pleine réussite. Le parc passe de 10 à 5 éoliennes pour une capacité de production accrue de 50% ! Le démantèlement réalisé révèle le soin extrême apporté à l'élimination des déchets (retrait total du béton des anciennes fondations et des câbles souterrains), au recyclage quasi-total des l'ensemble des éléments (pales, mâts, génératrices, câbles,...) ainsi qu'à la réhabilitation totale des espaces naturels.

Le projet commun des trois parcs participe de cette même rigueur et concoure aux ambitions de la SODEL : faire d'une ressource naturelle, le vent, une source de retombées économiques complémentaires pour le territoire et pour les caves, de renforcement de l'identité agricole et culturelle de la viticulture, mais aussi un facteur de développement durable. Il s'agit d'un projet collectif et durable pour un bénéfice commun.

Initiés dès 2010 à la faveur de la création de la SODEL, puis lancés en 2015-2016, ces trois parcs vont faire l'objet, dès 2022, de nouvelles études autour de trois missions :

- Réajustement des zones d'analyse et d'observation ;
- Reprise complète des études sur ces zones (études environnementales, paysagères, acoustiques, etc.) ;
- Prise en compte des retours formulés par les services de l'Etat à l'issue des premiers projets déposés.

Une première étape indispensable va consister, dès le mois de mars, à installer des mâts de mesure sur les trois zones d'études concernées, afin de collecter des données essentiellement environnementales (activité des chauves-souris). Ces mâts permettront également d'affiner la connaissance du vent sur le site (vitesse et turbulence).

Parallèlement, nous engageons une démarche de concertation auprès de tous : citoyens, élus, chefs d'entreprise, commerçants, acteurs publics et associatifs. Comité de suivi, permanences, rendez-vous individualisés, ateliers citoyens et réalisation d'outils de communication : nous entendons partager et échanger vos avis et points de vue afin d'enrichir et de co-construire ces projets.

Porter ces projets de parcs éoliens sur ce territoire, c'est les fonder sur une parfaite connaissance des enjeux humains, environnementaux (milieu naturel et biodiversité), paysagers et techniques. C'est aussi les expliquer et les partager dans une dynamique d'échanges et de contributions.

Le portage exceptionnel que nous avons initié, notre engagement sur le territoire et notre conviction que l'éolien est pertinent dans cette plaine de l'Aude, fondent notre ambition et notre volonté de voir émerger, à vos côtés, ces nouveaux parcs.

SIGNATAIRES DU COURRIER

Julien ETIENNE
EOS



SODEL REPRÉSENTÉE PAR :

Robert BROTO
PRÉSIDENT
CAVE DE L'AVENIR
Montbrun-des-Corbières

Sylvie FABLE CALMET
PRÉSIDENTE
CAVES DES 2 TERRAINS
Tourouzelle - Escalles

Julien SENDROUS
PRÉSIDENT
LE CHAI DES VIGNERONS
Léznignan-Corbières /
Conilhac-Corbières






2 - COMMUNIQUÉ DE PRESSE REJET PROJET PIGEONNIERS (TOUROUZELLE)



Le 02 juin 2022

COMMUNIQUÉ

Projet éolien de la SODEL : Projet des Pigeonniers

Par arrêt du 12 mai 2022, la Cour Administrative d'Appel de Toulouse a confirmé le rejet du projet éolien des Pigeonniers, dans sa première version, dont le dossier de demande avait été déposé en 2016 auprès des services préfectoraux. Les motifs de rejet du projet visent notamment l'impact du projet éolien sur le Canal du Midi ainsi que les lacunes du dossier en matière d'études et de prospections menées sur l'avifaune et les chauves-souris. Les mesures proposées dans le dossier initial pour réduire les impacts du projet sur l'environnement sont également considérées comme insuffisantes.

Cette décision rendue par la CAA conforte la démarche initiée fin 2021 par la société Cers et les caves coopératives, qui consiste à réaliser de nouvelles études en vue de proposer une seconde version du projet, plus acceptable du point de vue des services administratifs. Les remarques émises dans le cadre de l'instruction du dossier initial du projet des Pigeonniers ont été prises en compte pour le dimensionnement des nouvelles études. A titre d'exemple, un mât de mesure a été installé sur la commune de Tourouzelle pour étudier l'activité des chauves-souris en altitude. De nouvelles études paysagères sont prévues en 2022, sur le Canal du Midi notamment. Il sera alors possible de simuler différentes variantes du projet, pour retenir celle qui présente le moins d'impact pour la population, l'environnement et le paysage. En parallèle des études, la concertation citoyenne se poursuivra sur la période 2022-2023.

A l'issue de ce travail, un second dossier de demande d'autorisation sera déposé en préfecture en 2023, incluant des études spécifiques sur la biodiversité ainsi que sur le Canal du Midi.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires, ou échanger sur le projet.



SODEL – 15 avenue Frédéric Mistral – 11200 Lézignan Corbières

3 - INVITATION PREMIER COPIL



Lézignan-Corbières, le 3 mars 2022

Monsieur André HERNANDEZ
Président de la Communauté
de communes Région Lézignanaise
Corbières et Minervois

Objet :
**INVITATION AU 1^{ER} COMITÉ DE SUIVI SUR LE PROJET
DE TROIS PARCS ÉOLIENS DU LÉZIGNANAIS**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du développement des trois parcs éoliens du Lézignais situés sur les communes de Montbrun-des-Corbières, Conilhac-Corbières, Escalles et Tourouzelle, nous avons souhaité constituer un Comité de suivi avec les acteurs du territoire.

À travers cette démarche de co-construction, tous les enjeux que portent ces projets vont être abordés, qu'il s'agisse d'agriculture, d'environnement, d'économie, de tourisme ou encore de sécurité.

Votre participation nous honorerait afin d'échanger et de partager les informations des projets au fil de leur déroulement et de nous permettre de mener les actions les plus pertinentes pour leur mise en œuvre. Ce Comité de suivi se réunira à trois reprises au cours de cette année 2022, au regard de l'avancement des études que nous lancerons.

Ainsi, nous aurions le plaisir de vous convier, en tant que membre permanent (*), au premier Comité de suivi des trois projets de parcs éoliens qui se tiendra :

Le mardi 15 mars 2022 à 18h
(Salle du Conseil)
Mairie de Conilhac-Corbières
Route départementale 6113

Ordre du jour :

- Installation du Comité de suivi et présentation des membres
- Rôle et missions du COPIL
- Présentation des trois projets de parcs éoliens
- Lancement et présentation des études préalables
- Point sur le programme de la concertation
- Questions diverses

Dans le cas où vous seriez indisponible, nous nous tenons à votre disposition pour toute information ou pour venir vous rencontrer directement.

Vous trouverez, en pièce jointe, le courrier d'information relatif au projet.

Nous comptons vivement sur votre présence à cette occasion afin de vous présenter les étapes à venir, de partager nos réflexions et d'identifier vos attentes.


Pouvez-vous nous confirmer votre présence par mail ou téléphone avant le 11 mars 2022, auprès d'Evelyne Stein ou de Francis Attard (Agence Com Une Exception).

Tél : 04 67 41 94 78

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.




(* En cas d'indisponibilité, vous pouvez désigner un représentant.


Julien ETIENNE
EOS



SODEL REPRÉSENTÉE PAR :

Robert BROTO PRÉSIDENT CAVE DE L'AVENIR Montbrun-des-Corbières	Sylvie FABRE CALMET PRÉSIDENTE CAVES DES 2 TERROIRS Tourouzelle - Escalles	Julien SENDROUS PRÉSIDENT LE CHAI DES VIGNERONS Lézignan-Corbières / Conilhac-Corbières
--	--	--





www.sodel-lezignan.fr
SODEL – 15 avenue Frédéric Mistral – 11200 Lézignan Corbières

Les trois parcs éoliens du Lézignanais

Un nouveau souffle

Les caves coopératives regroupées au sein de la SODEL et la société EOS ont fait le choix de placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire. Une démarche exemplaire et unique autour d'un projet commun de 3 parcs éoliens.



Restez informé.e sur le projet :
www.sodel-lezignan.fr



L'édito

Avec ce projet de parcs éoliens implantés au cœur de notre territoire, nous nourrissons une noble ambition : faire du vent, cette ressource naturelle durable, une source de retombées économiques complémentaires pour notre économie locale et pour les caves. Cette adaptation indispensable vers la transition énergétique est aussi gage de renforcement de l'identité agricole et culturelle de la viticulture. Le monde agricole prend aujourd'hui toute sa place dans la transition énergétique.

Nous en devenons un acteur essentiel. Ces projets de parcs éoliens traduisent à la fois notre ambition pour ce territoire mais aussi notre capacité d'innovation et d'adaptation.

Nous entendons mener à bien nos projets, initiés depuis de nombreuses années et devenir un exemple à suivre dans un monde agricole qui sait répondre aux défis de notre siècle.

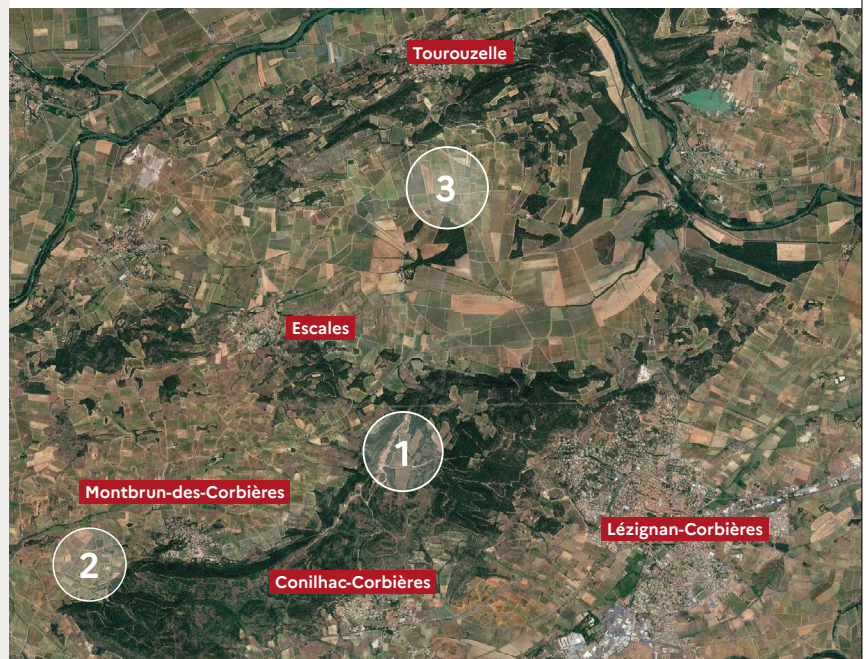
L'équipe SODEL



Découvrez
notre site
internet



3 parcs éoliens pour co-construire la transition énergétique des territoires



1

La Plagne
Escales et
Conilhac-Corbières
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

30 GW/an
par projet

2

La Picarelle
Montbrun-des-
Corbières
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

14 000 à 20 000
habitants par projet

3

Les Pigeonniers
Tourouzelle
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

10 000 à 14 000 t/an
CO2 évités par projet

Les atouts de l'éolien



Une énergie basée sur
une ressource naturelle,
renouvelable et durable



Lutte contre le
réchauffement climatique



Aucune particule
fine rejetée ni déchet
dangereux généré



Relocalise la production
d'énergie et renforce
l'indépendance
énergétique



Diversifie les sources
d'approvisionnement
en électricité



Source de création
de richesses locales
(revenus, emplois).



Un partenariat gagnant

Le projet des trois parcs éoliens est porté par deux partenaires solides qui bénéficient d'un fort ancrage sur le territoire et d'une expertise reconnue en matière d'énergies renouvelables.



Société de Développement Economique du Lézignanais (SODEL)

Les vignerons coopérateurs de trois structures du Lézignanais (Lézignan-Conilhac, Escales-Tourouzelle et Montbrun) se sont regroupés et ont fondé la société SODEL. Leur but est d'associer les adhérents des 5 communes concernées, soit 400 familles, autour d'un projet commun : le développement de 3 parcs éoliens sur ce territoire. Ainsi, les vignerons ont fait le choix de placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

La SODEL porte ces projets éoliens depuis dix ans maintenant aux côtés de l'opérateur EOS.



EOS-NER

EOS-NER développe une plateforme de production d'électricité dédiée aux Nouvelles Energies Renouvelables (éolien et solaire au sol) et gère aujourd'hui plus de 500 MW en Europe.

En France, elle détient et assure la gestion opérationnelle, administrative et financière de 17 parcs éoliens (~180 MW) et de 24 centrales solaires (~105 MWC), notamment en région Occitanie.

EOS-NER est présente dans le Lézignanais depuis 2003 à travers le parc éolien du Cers. Le parc a fait l'objet d'un renouvellement de ses éoliennes en 2021 (voir ci-dessous).



Repowering réussi pour le parc du Cers

Le repowering du Cers a été réalisé en 2021. Un succès pour cette opération qui a permis de faire passer le parc de 10 à 5 éoliennes pour une capacité de production doublée !

Lors de ce démantèlement, l'élimination des déchets a été exemplaire (retrait du béton des anciennes fondations et des câbles souterrains), et a permis le recyclage de la quasi-totalité de l'ensemble des éléments et la réhabilitation complète du site.



2022 : les grandes étapes du projet



Lancement de la concertation

La concertation est lancée depuis début 2022.

Un comité de suivi a été constitué avec les caves coopératives, les élus des communes concernées (directement ou indirectement) ainsi que l'intercommunalité et des acteurs du territoire

Des réunions d'information et permanences ouvertes à tous sont organisées en mars. Elles marquent le début des échanges avec le public. Les objectifs de la concertation sont :

- Faire émerger les informations de terrain et enrichir le projet
- Susciter l'expression et recueillir les avis et points de vue
- Informer les parties prenantes et les habitants sur le projet, tout au long de la phase de développement des projets
- Créer les outils de communication et de concertation adéquats.



Fin mars 2022, 3 mâts de mesure seront installés sur les communes de Montbrun, Escales et Tourouzelle. Ces instruments vont permettre d'étudier et de collecter des données essentiellement environnementales (activité des chauve-souris) et de connaissance du vent (vitesse et turbulence).



Lancement des études paysagères et acoustiques

Des études naturalistes :

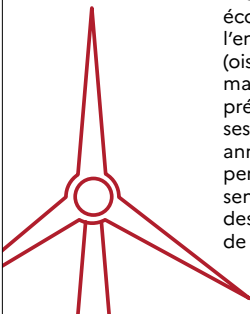
Elles sont réalisées par des écologues qui étudient l'ensemble des espèces (oiseaux, chauves-souris, reptiles, mammifères, etc.) et habitats présents au niveau du site et ses alentours, pendant une année complète. Ces études permettent d'identifier les sensibilités environnementales des sites pour définir un projet de moindre impact.

Des études paysagères :

Elles permettent d'établir un état initial du paysage et du patrimoine local. Cette étude conduira notamment à réaliser des photographies depuis de nombreux points de vue pour y faire figurer les éoliennes et rendre compte de leur insertion paysagère. Plusieurs variantes d'implantation seront étudiées.

Une étude acoustique :

Un cabinet expert réalisera en 2022 une série de mesures acoustiques. Des sonomètres seront installés au niveau des habitations les plus proches des zones d'implantation. Les mesures seront analysées et corrélées avec les données météo, le relief et la végétation pour ensuite simuler l'impact acoustique des éoliennes et s'assurer du respect de la réglementation.



Conception ©Com Une Exception 2022

Le saviez-vous ?

Au niveau national, Au 30 juin 2021, le parc éolien français atteint une puissance de 18,3 GW. La Programmation pluriannuelle de l'énergie, issue de la loi relative à la transition énergétique, fixe comme objectif l'atteinte de 34,7 GW en 2028.

Au niveau régional, 1 655 MW d'éolien sont installés au 31 juin 2021, dont 447 MW dans l'Aude. Les objectifs inscrits dans le schéma territorial « SRADETT » visent le doublement de la production d'énergie renouvelable d'ici à 2040 en Occitanie. Concernant le déploiement de l'éolien terrestre, les objectifs sont les suivants : 3 600 MW en 2030 et 5 500 MW en 2050.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/y-voir-plus-clair-vraifaux-sur-leolien-terrestre>

Restez informé.e sur le projet :
www.sodel-lezignan.fr



Contactez-nous :
Vous pouvez nous solliciter pour exprimer votre avis,
poser des questions sur les projets ou prendre un rendez-vous.

Com Une Exception : 04 67 41 94 78

5 - FORMULAIRE QUESTIONNAIRE



Nom et prénom (facultatif) :

Votre commune d'habitation :

Résident principal Résident secondaire

Vous êtes : Un homme Une femme

Tranche d'âge :

18-30 ans 30-50 ans 50 ans et plus

Catégorie socioprofessionnelle :

Agriculteur(trice) Artisan Commerçant(e) Chef(fe) d'entreprise Profession libérale
 Cadre Employé(e) Ouvrier(ère) Retraité(e) Demandeur d'emploi
 Homme ou Femme au foyer Étudiant(e), lycéen(ne)

1/ Quelle place faut-il selon vous accorder à l'éolien dans le mix énergétique français ?

Pas du tout Peu Moyen Beaucoup

2/ Connaissez-vous le fonctionnement et la production moyenne d'une éolienne ?

Pas du tout Un peu Bien Très bien

3/ Quelle place occupe l'éolien dans votre quotidien ?

Je vois des éoliennes sur des trajets quotidiens (travail, école, etc...)
 Je les aperçois depuis chez moi
 Je n'en vois que très rarement

Autre :

4/ De manière générale, avez-vous une image positive ou négative de l'énergie éolienne ?

Très négative Négative Positive Très positive

Complétez votre réponse si vous le souhaitez :

.....

5/ Avez-vous des connaissances ou des données de consommation et de production électriques sur le territoire français ?

Non Oui

Pourquoi ?

.....

6/ Quels sont selon vous les avantages/inconvénients de l'énergie éolienne ?

(pour chacun des items suivants de très négatif (1) à très positif (5))

Santé	1	2	3	4	5
Paysage	1	2	3	4	5
Faune et flore	1	2	3	4	5
Développement économique	1	2	3	4	5
Création d'emplois	1	2	3	4	5
Lutter contre le changement climatique	1	2	3	4	5
Renforcer notre indépendance énergétique	1	2	3	4	5
Pérennisation des activités agricoles et viticoles	1	2	3	4	5

7/ Vous sentez-vous suffisamment informé(e) sur les projets de production d'énergies renouvelables sur votre territoire ?
 Non Oui

Complétez votre réponse si vous le souhaitez

8/ Avez-vous eu connaissance du projet des 3 parcs porté depuis plusieurs années par les caves coopératives en partenariat avec EOS : La Plagne (Escales/Conilhac-Corbières), La Picarelle (Montbrun-des-Corbières), Les Pigeonniers (Tourouzelle) ?
 Non Oui

Si oui, connaissez-vous les zones d'implantation des parcs ?
 Non Oui

9/ Quels bénéfices ou inconvénients percevez-vous concernant ce projet de parcs éoliens ?

.....
.....

10/ Seriez-vous favorable à la mise en place d'une campagne de financement participatif des projets ?
 Non Oui

11/ Souhaitez-vous être davantage informé(e) sur les projets ?
 Non Oui

Si oui, comment ?

Bulletins municipaux Réseaux sociaux Presse locale Documentation spécialisée, revues, livres
 Site internet Réunion d'information Relais des élus locaux Par mail

12/ Quels liens entretenez-vous avec le territoire en termes de pratiques ?

Randonnée Promenade Activité sportive Activité agricole Cynégétique

Autre.....

Un commentaire, une question ? Vous avez la parole

.....
.....
.....


Où déposer mon questionnaire ?

À l'accueil des mairies de :

 **Tourouzelle**

 **Escales**


 **Conilhac-Corbières**

 **Montbrun-des-Corbières**

Aux caves coopératives de :

 **Cave de l'Avenir à Montbrun-des-Corbières**

 **Cave des 2 Terroirs à Tourouzelle**

 **Le Chai des Vignerons à Lézignan-Corbières**

J'accepte de recevoir des informations sur le projet des trois parcs éoliens du Lézignanais

Renseignez votre adresse mail :

.....

Merci de votre participation

LEZIGNAN-CORBIÈRES

10

LEZIGNAN-CORBIÈRES

10

Teen'Job : être le boss de son job

JEUNESSE

Pour la 3^e année consécutive, la MIC a proposé de jeunes Lézignais la possibilité de participer à une coopérative de services pendant l'été. Ce projet collectif d'entrepreneuriat a fédéré sept participants entre 16 et 20 ans.

Motivé pour travailler et apprendre

C'est une belle expérience, c'est le sentiment qui a motivé les sept jeunes Lézignais à participer à ce projet de coopération de services pendant l'été. Ils ont travaillé ensemble pendant six semaines, de mai à juillet, pour développer une coopérative de services pendant l'été.



Lucas Moreau (premier plan), Julien et Capucine aux Cahottes, Catherine Chausson, directrice adjointe de la MIC.



Les sept jeunes de la coopérative jeunesse de services Teen'Job.

Acquiescer l'expérience en faisant

Le projet de coopération de services Teen'Job a été initié par la MIC. Les sept jeunes participants ont travaillé ensemble pendant six semaines, de mai à juillet, pour développer une coopérative de services pendant l'été.

Lucas Moreau (premier plan), Julien et Capucine aux Cahottes, Catherine Chausson, directrice adjointe de la MIC.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'INDÉPENDANT

MIDI LIBRE 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Fax: 05 64 51 51 50. www.lezignan-indpendant.com

SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Pharmacie: 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Pharmacie de garde: 1237.

NOTES BIEN

CINEMA LE PALACE

20 heures, 15 heures, 11 heures.

BOULEVARD ET ANCIENS LEZIGNANNAIS

20 heures, 15 heures, 11 heures.

SOURCE AUX LYRES AVEC LE RHYTHME CLUB

20 heures, 15 heures, 11 heures.

Ça swingue dans les collèges

CULTURE

L'association Jazz Conlithic en Terre d'Aude, qui porte le festival du même nom, poursuit ses actions avec le monde scolaire pour sensibiliser les jeunes à ce mouvement musical, qui a pris corps en Louisiane, il y a plus de 100 ans.



Chaque jour du jazz en classe avec un concert-conference.

Depuis de nombreuses années, l'association Jazz Conlithic en Terre d'Aude poursuit ses actions avec le monde scolaire pour sensibiliser les jeunes à ce mouvement musical, qui a pris corps en Louisiane, il y a plus de 100 ans.

Faire des amou... et de la culture

Le festival du jazz en classe est un projet de coopération de services qui vise à sensibiliser les jeunes à ce mouvement musical, qui a pris corps en Louisiane, il y a plus de 100 ans.

Le projet de coopération de services

Le projet de coopération de services vise à sensibiliser les jeunes à ce mouvement musical, qui a pris corps en Louisiane, il y a plus de 100 ans.

Chaque jour du jazz en classe

Chaque jour du jazz en classe est un projet de coopération de services qui vise à sensibiliser les jeunes à ce mouvement musical, qui a pris corps en Louisiane, il y a plus de 100 ans.

Charlotte Coquard : « Les rêves n'ont pas d'âge »

Il est des moments où le rêve se présente à nous sous la forme d'un éclair. C'est ce qui est arrivé à Charlotte Coquard, une jeune femme de 25 ans, qui a décidé de réaliser son rêve de devenir actrice.



Charlotte Coquard en un instant de sa vie professionnelle.

Portait de gens

Portrait de gens est une rubrique qui présente des personnes intéressantes de la région. Cette fois-ci, nous avons choisi de parler de Charlotte Coquard, une jeune femme de 25 ans, qui a décidé de réaliser son rêve de devenir actrice.



Charlotte Coquard en un instant de sa vie professionnelle.

Un stage de clown ouvert à tous avec la MJC

L'an dernier, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lezignan-Corbières a organisé un stage de clown, qui a été très apprécié par les participants. Cette année, le stage sera ouvert à tous et aura lieu le dimanche 27 novembre.



Un instant de la vie d'un clown pendant le stage.

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives

Le projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais est porté par les caves coopératives. Ce projet vise à développer l'énergie éolienne dans la région et à créer des emplois locaux.



Les parcs éoliens de Lezignanais.

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives

Le projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais est porté par les caves coopératives. Ce projet vise à développer l'énergie éolienne dans la région et à créer des emplois locaux.



Les parcs éoliens de Lezignanais.

LEZIGNAN-CORBIÈRES

10

LEZIGNAN-CORBIÈRES

10

Après 40 ans, ça tourne toujours pour Ciném'Aude

CULTURE

Après 40 ans, Ciném'Aude continue de tourner. Cette association a pour mission de promouvoir le cinéma en région et de proposer des films de qualité à ses membres.



Un instant de la vie de Ciném'Aude.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'INDÉPENDANT MIDI LIBRE 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Fax: 05 64 51 51 50. www.lezignan-indpendant.com

SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Pharmacie: 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Pharmacie de garde: 1237.

NOTES BIEN

CINEMA LE PALACE

20 heures, 15 heures, 11 heures.

BOULEVARD ET ANCIENS LEZIGNANNAIS

20 heures, 15 heures, 11 heures.

SOURCE AUX LYRES AVEC LE RHYTHME CLUB

20 heures, 15 heures, 11 heures.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'INDÉPENDANT MIDI LIBRE 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Fax: 05 64 51 51 50. www.lezignan-indpendant.com

SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Pharmacie: 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Pharmacie de garde: 1237.

NOTES BIEN

CINEMA LE PALACE

20 heures, 15 heures, 11 heures.

BOULEVARD ET ANCIENS LEZIGNANNAIS

20 heures, 15 heures, 11 heures.

SOURCE AUX LYRES AVEC LE RHYTHME CLUB

20 heures, 15 heures, 11 heures.

Le dossier des Terrasses de Lezignan avance pas à pas

VITICULTURE

Le dossier des Terrasses de Lezignan avance pas à pas. Ce projet vise à développer la viticulture dans la région et à créer des emplois locaux.



Un instant de la vie d'un vigneron.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'INDÉPENDANT MIDI LIBRE 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Fax: 05 64 51 51 50. www.lezignan-indpendant.com

SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Pharmacie: 17 rue Laperrouze, 81000 Lezignan-Corbières. Tél. 05 64 51 51 51. Pharmacie de garde: 1237.

NOTES BIEN

CINEMA LE PALACE

20 heures, 15 heures, 11 heures.

BOULEVARD ET ANCIENS LEZIGNANNAIS

20 heures, 15 heures, 11 heures.

SOURCE AUX LYRES AVEC LE RHYTHME CLUB

20 heures, 15 heures, 11 heures.

LE CHAI DES VIGNERONS

15% de remise sur votre vin rosé Capoune ou vos vins rouges La Cuvée de Léon et l'Espir 190. Offre concernant le L et Lezignan et la Cuvée de Vignerons: 5 bouteilles achetées, la 6^{ème} offerte.

DU 20 JUILLET AU SAMEDI 13 AOUT 2022 INCLUS

Le Chai des Vignerons - 16 Av Frédéric Mistral - 11200 Lezignan Corbières

www.chai-vignerons.com - Tel. 07 87 54 41 06

Concertation

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives. Informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Concertation

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives. Informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Concertation

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives. Informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Concertation

Projet des 3 parcs éoliens de Lezignanais porté par les caves coopératives. Informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Lezignanais, informez-vous, donnez votre avis!

Un derby au sommet !

RUCY A XIII Le FC s'y déplace ce vendredi, à Liroux.

C'est vendredi, à 20 heures, que se jouera le derby de Liroux. Les deux équipes se rencontreront sur le terrain de la rue de la République à Liroux.

Une chambre professe Le 10 novembre, à 19 heures, se tiendra la séance de la commission de la chambre professe.

Malentendu autour du paiement de la taxe de séjour

TOURNAI Communes et habitants mis en place des 2023, la taxe de séjour qui sera due pour les touristes du territoire.

Explications. C'est dans la nuit du 10 au 11 novembre, que les communes de Lézignan, Corbières, Tournai et Tournai ont décidé de mettre en place la taxe de séjour.

« Je comprends qu'il y ait des malentendus... » C'est une amie, C. Courtois, qui nous explique que les communes ont décidé de mettre en place la taxe de séjour.

Le Comité de tourisme bientôt créé L'annonce a été faite, le Pays Tournaisien Corbières-Mézériat va bénéficier d'un comité de tourisme.

Tarif à la fourchette haute Les tarifs à la fourchette haute ont été fixés pour les touristes du territoire.

Les bénévoles se préparent déjà pour Promaude

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR L'INDÉPENDANT MILIEU

Les bénévoles se préparent déjà pour Promaude. Le comité de promotion a déjà commencé à travailler.

SI VOUS EN AVEZ BESOIN Samedi, 18 novembre, de 10h à 12h, au 10 rue de la République.

NOTES BIEN CINA MA PALACE Samedi 13 novembre à 19 heures, messe à Lézignan.

ANIMATIONS À LA MÉRIERIE Samedi 13 novembre à 19 heures, messe à Lézignan.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

CONCERTATION Concertation pour le projet des 3 parcs éoliens.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Avant par ce jour : ANNE (11) CALES Marie-Rose, FERRAZ Denis, LAFONTES Agnès, ROUAUD Sébastien, SACRETE COUBLET Gaëlle.

Zoom

Une unité de la Sécurité civile armée pour lutter contre les incendies

SOCIÉTÉ L'unité armée et d'extinction de la Sécurité civile n° 1, basée à Nages-et-Vernon, est positionnée en renfort pour le sud de la France à Lézignan-Corbières.

Cette fois, c'était la bonne. Après un report forcé, la concertation, pour cause de mauvais temps, a pu avoir lieu à Lézignan.

Plusieurs fois, les équipes de la Sécurité civile ont été appelées à intervenir dans le sud de la France.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Zoom

Une unité de la Sécurité civile armée pour lutter contre les incendies

SOCIÉTÉ L'unité armée et d'extinction de la Sécurité civile n° 1, basée à Nages-et-Vernon, est positionnée en renfort pour le sud de la France à Lézignan-Corbières.

Cette fois, c'était la bonne. Après un report forcé, la concertation, pour cause de mauvais temps, a pu avoir lieu à Lézignan.

Plusieurs fois, les équipes de la Sécurité civile ont été appelées à intervenir dans le sud de la France.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Zoom

Une unité de la Sécurité civile armée pour lutter contre les incendies

SOCIÉTÉ L'unité armée et d'extinction de la Sécurité civile n° 1, basée à Nages-et-Vernon, est positionnée en renfort pour le sud de la France à Lézignan-Corbières.

Cette fois, c'était la bonne. Après un report forcé, la concertation, pour cause de mauvais temps, a pu avoir lieu à Lézignan.

Plusieurs fois, les équipes de la Sécurité civile ont été appelées à intervenir dans le sud de la France.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Zoom

Une unité de la Sécurité civile armée pour lutter contre les incendies

SOCIÉTÉ L'unité armée et d'extinction de la Sécurité civile n° 1, basée à Nages-et-Vernon, est positionnée en renfort pour le sud de la France à Lézignan-Corbières.

Cette fois, c'était la bonne. Après un report forcé, la concertation, pour cause de mauvais temps, a pu avoir lieu à Lézignan.

Plusieurs fois, les équipes de la Sécurité civile ont été appelées à intervenir dans le sud de la France.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

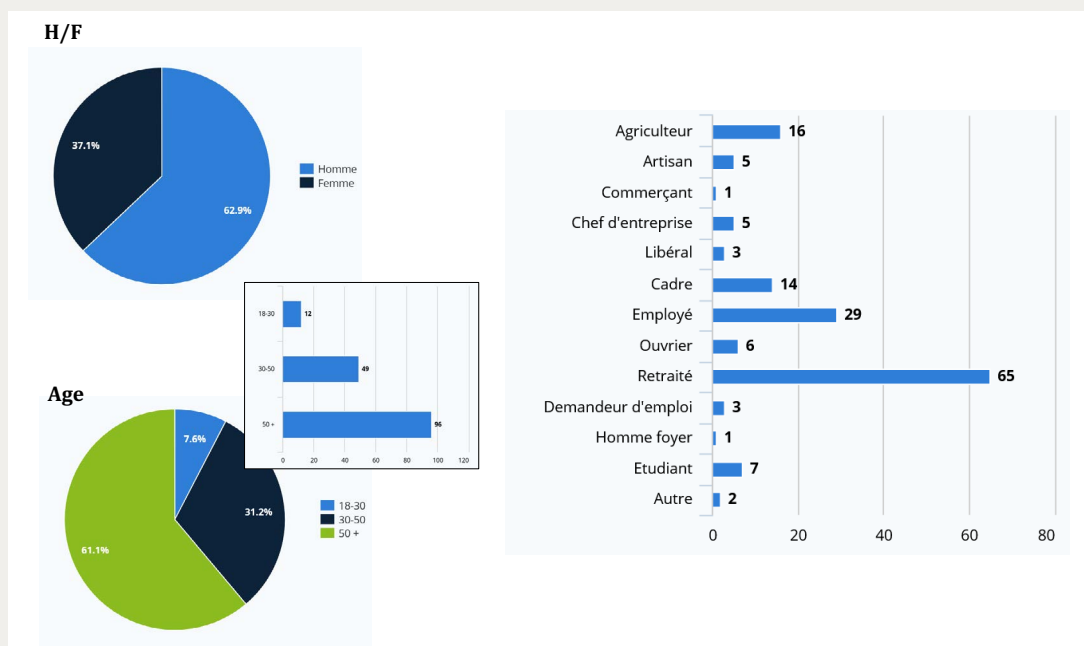
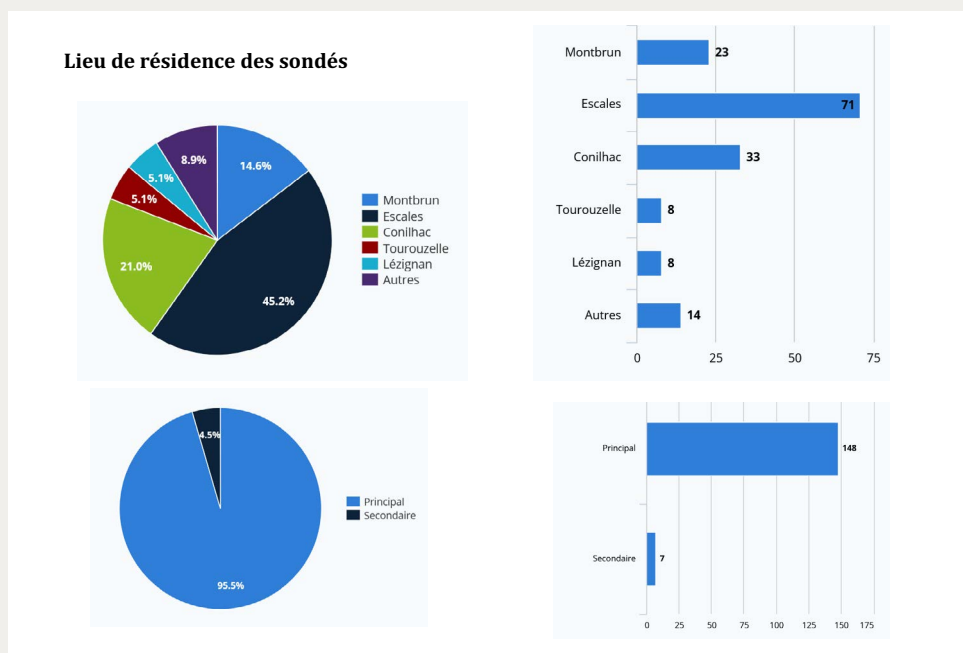
Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

Le 11 septembre, l'unité armée n° 1 de la Sécurité civile est arrivée à Lézignan-Corbières.

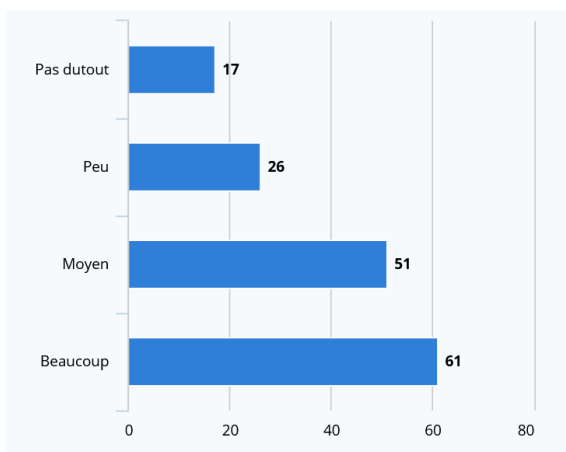
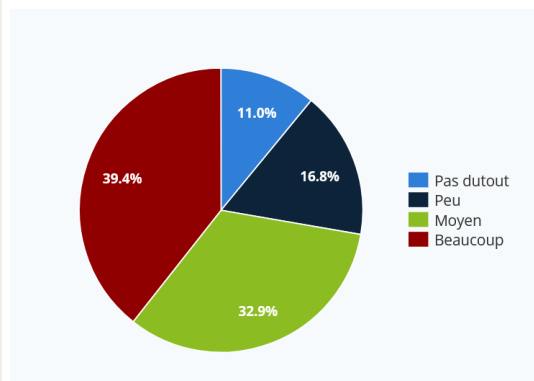
7 - BILAN DU QUESTIONNAIRE CITOYEN

- Registres et questionnaires mis en place dans les mairies et caves entre le mois de juillet 2022 et janvier 2023
- Questionnaires diffusés au sein des caves coopératives de Montbrun-des-Corbières et Lézignan / Conilhac-Corbières
- Questionnaire mis en ligne sur internet sur le site de Conilhac-Corbières et l'application mairie
- Questionnaires diffusés à tous les foyers par la mairie d'Escales, au porte à porte
- Questionnaires intégrés au bulletin municipal transmis à tous les foyers par la mairie de Montbrun-des-Corbières

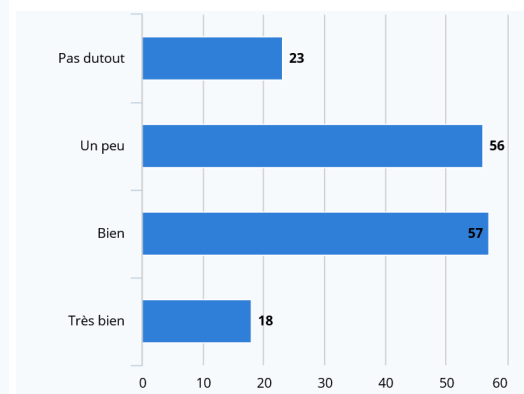
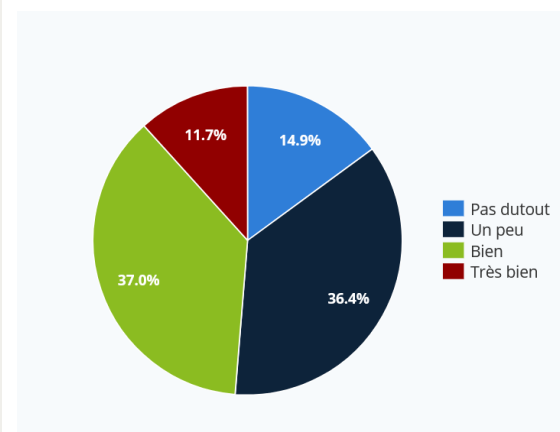
Au total, 155 questionnaires remplis



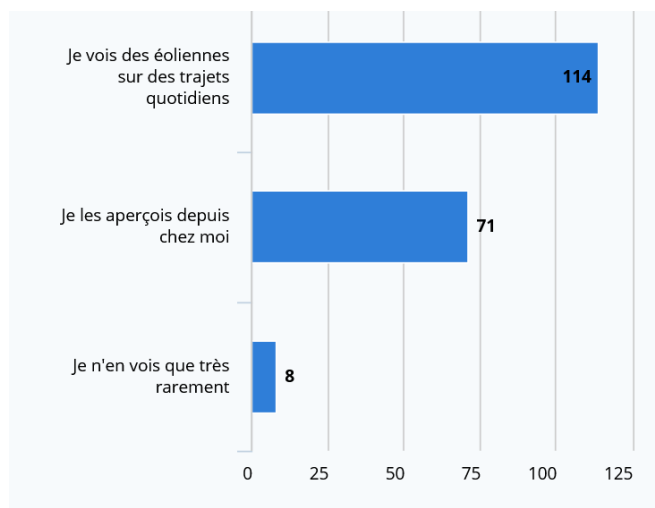
Quelle place faut-il selon vous accorder à l'éolien dans le mix énergétique français?



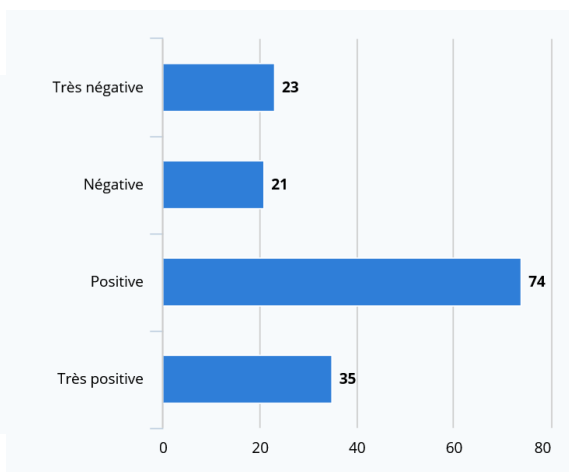
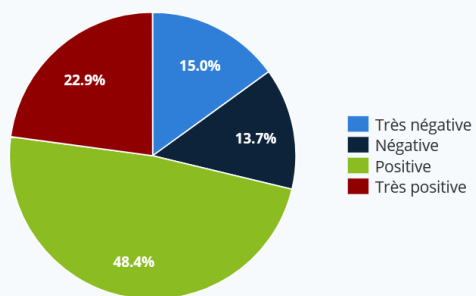
Connaissez-vous le fonctionnement et la production moyenne d'une éolienne ?



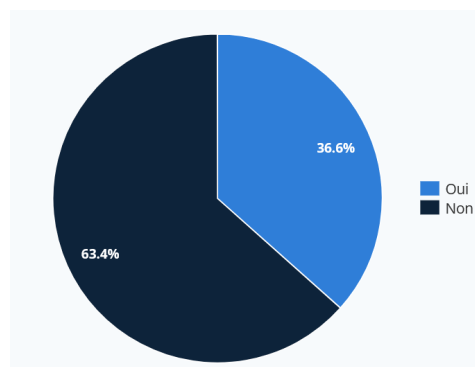
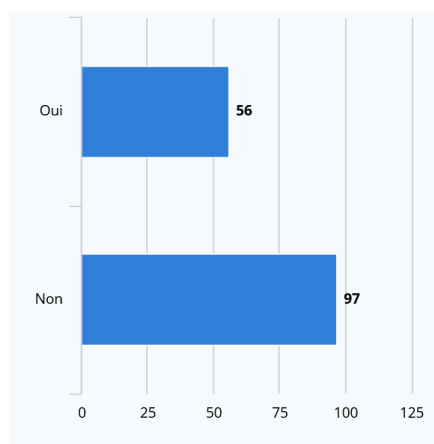
Quelle place occupe l'éolien dans votre quotidien ?



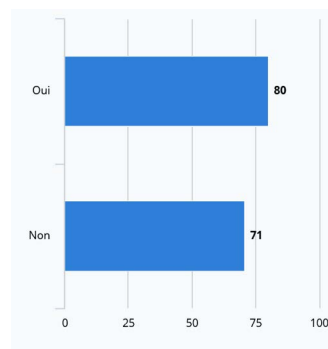
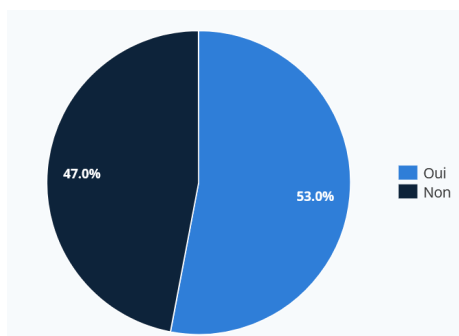
De manière générale, avez-vous une image positive ou négative de l'énergie éolienne ?



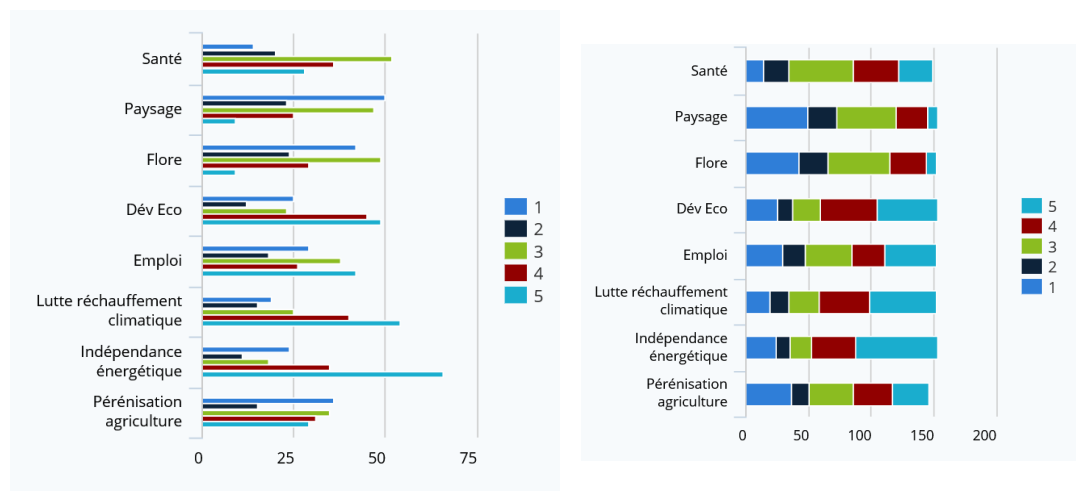
Avez-vous des connaissances ou des données de consommation et de production énergétiques électriques sur le territoire français ?



Vous sentez-vous suffisamment informé sur les projets de production d'énergies renouvelables sur votre territoire ?

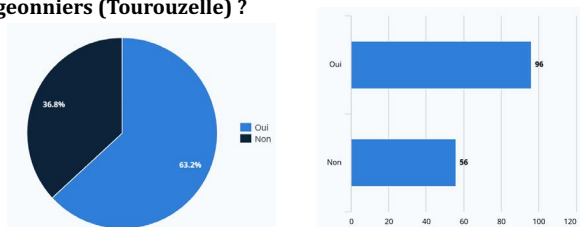


Quels sont selon vous les impacts liés à l'éolien ?
pour chacun des items suivants de très négatif (1) à très positif (5)

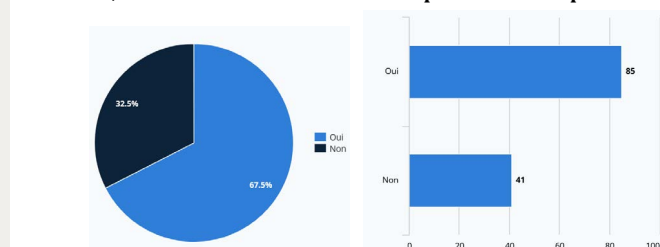


	1	2	3	4	5
Santé	14	20	52	36	28
Paysage	50	23	47	25	9
Flore	42	24	49	29	9
Dév Eco	25	12	23	45	49
Emploi	29	18	38	26	42
Lutte réchauffement climatique	19	15	25	40	54
Indépendance énergétique	24	11	18	35	66
Pérénsation agriculture	36	15	35	31	29

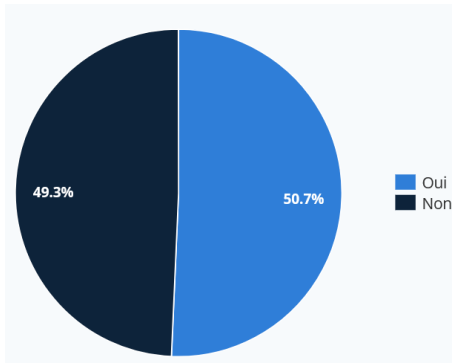
10/ Avez-vous eu connaissance du projet des 3 parcs porté depuis plusieurs années par les caves coopératives en partenariat avec EOS : La Plagne (Escalaes/Conilhac-Corbières), La Picarelle (Montbrun-des-Corbières), Les Pigeonniers (Tourouzelle) ?



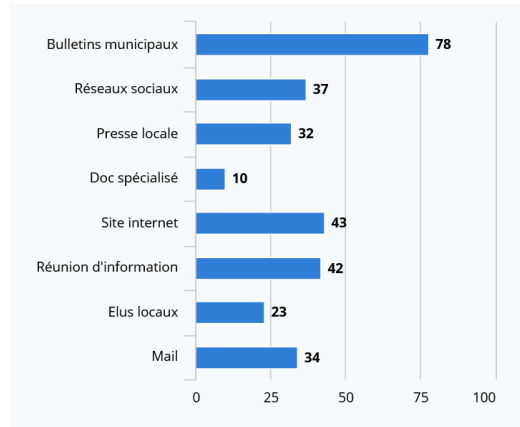
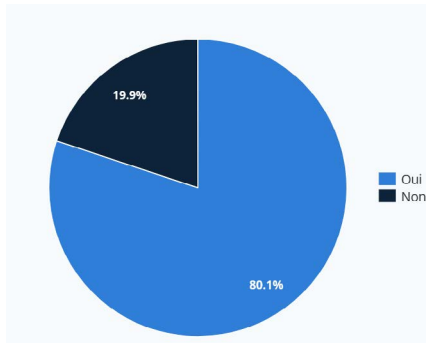
Si oui, connaissez-vous les zones d'implantation des parcs ?



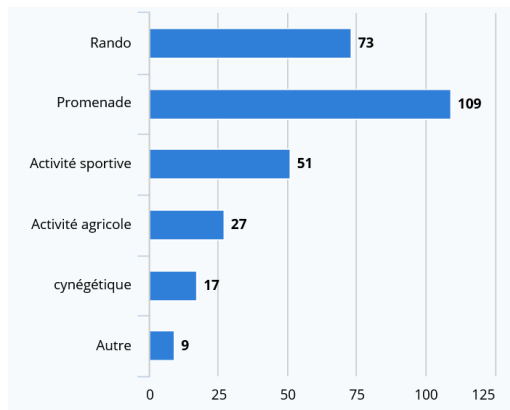
Seriez-vous favorable à la mise en place d'une campagne de financement participatif ?



Souhaitez-vous être davantage informé(e) sur le projet ? Si oui, comment ?



Quels liens entretenez-vous avec le territoire en termes de pratiques ?



8 - COMMENTAIRES QUESTIONNAIRE/PERMANENCES

Ensemble des commentaires issus des questionnaires.

1/ Une retombée pour la cave et le village.

2/ Parce que je ne m'y suis jamais penchée !

Aucun bénéfice pour moi peut-être d'autres y verront un intérêt financier.

3/ La population n'est pas informée. Seuls quelques initiés espérant une implantation rémunératrice le sont.

Bénéfice : production d'énergie «propre» en fonctionnement.

Inconvénients : dispersion des éoliennes si les trois se réalisent privilégier un regroupement en continuité de l'existant.

En amont de ces projets, devrait se poser la question de l'autonomie énergétique du territoire en combinant plusieurs techniques de renouvelable.

4/ Energie verte, indépendance énergétique, préservation de la planète intégration paysagère

5/ Défiguration des paysages et inutilité des éoliennes.

6/ Inconvénient (les implantations d'éoliennes anarchiques)

7/ Inconvénients : la vue, le bruit, la TV

8/ Nombre d'éoliennes autour du village dénaturera le paysage

9/ Pollution visuelle ...

10/ Que du positif pour notre ruralité

11/ C'est de la culture générale.

C'est la 1ère fois que j'en entends parler de ce projet

Bénéfices : revenus + une certaine indépendance énergétique

Les moins : vue/paysage + destruction faune et flore pour la construction. Pas du tout favorable pour l'implantation à «La Picarelle» car après il n'y aura qu'un pas pour mettre des éoliennes sur toute la crête qui détruirait une belle randonnée et qui serait très dérangement également pour le paysage. Sans oublier tous les arbres à raser pour mettre des éoliennes à cette endroit

12/ A avoir des éoliennes partout autour de nous, on devrait payer moins cher l'électricité.

Je pense qu'on a déjà pas mal de parcs autour de nous. A par gêner le paysage... n'importe quelle direction on regarde elles sont là. Payons moins cher l'électricité si vous vous + d'éoliennes + de fracture je dis STOP.

13/ Au vu des prix de l'énergie, il faut augmenter la part de l'éolien en France pour rester indépendant.

J'ai été informé par les chasseurs à la mairie. J'ai vu les mâts de mesures, quel bénéfice énergie produite à moindre coût, en local avec zéro déchet. Inconvénients possibles : pollution visuelle si trop près des villages. L'éolien devient une nécessité de nos jours, mais se doit de respecter l'environnement et les populations à l'image de la parfaite intégration et positionnement du parc du Cers.

14/ Aucune consultation auprès des habitants concernés.

Mais peu car pas d'informations officielles

15/ Aucun bénéfice, mais destruction du paysage. Pollution du sol (béton, ferraille, ...). Durée de vie limitée (10-20 ans). Remise en état initial souvent non conforme.

16/ Ça gâche le paysage. C'est que de la com - Ça gâche tout le paysage pour enrichir des investisseurs
STOP AUX EOLIENNES

17/ Car il faut diversifier les sources d'approvisionnement

Je n'ai pas cherché d'information. J'ai reçu une brochure de la part des chasseurs. Bénéfices positifs si les travaux sont conduits comme ceux du parc du Cers (intégration dans l'environnement).

L'éolien doit prospérer en respectant le territoire la nature et les zones habitées à l'image de la conception, du positionnement du parc du Cers.

18/ Nécessaire pour diversifier les sources d'énergie.

Connaître les sites projets, production possible, impact paysager, sur la faune.

Trop peu d'informations pour pouvoir se prononcer

Les mâts sont trop blancs dans le paysage (vert sombre et bleu ciel). Un peu de peinture diminuera l'impact visuel.

19/ Positive mais avec une répartition réfléchie et en quantité raisonnable. En s'y intéressant, il permettrait d'augmenter la part d'électricité produite par les éoliennes mais il faut mesurer sur les quelques MW «valent le coup». Parmi les inconvénients je pense surtout aux impacts sur la faune et la flore, y compris ceux des hantiers, raccordements et production transport des éoliennes. Je trouve important de conserver des espaces naturels pour ces raisons et pour garder des endroits promenade, randonnées, vélo, ...)

20/ Tant qu'elles sont loin des habitations...

Je n'ai pas recherché ces informations.

Je n'ai aucune information à ce sujet.

[Je connais les zones d'implantation des projets] (avec cette information)

Une production énergétique «propre» mais des paysages dénaturés. Et pourquoi pas le photovoltaïque sur les toits des caves coopératives plutôt que des éoliennes qui modifient nos paysages ?

21/ Une image positive tant qu'elles sont loin des habitations.

Je ne prends pas le temps de chercher cela.

Permettra de produire une énergie «propre», mais dénaturera le paysage.. Pourquoi ne pas développer le photovoltaïque sur les toits des caves coopératives ? Le type de projet dénaturerait moins les paysages de notre territoire

22/ Pollution visuelle

23/ A nous, citoyens de la commune que vont nous apporter les éoliennes ??? Financement pour faire un VRAI stade pour les enfants ? Une économie au niveau de la facture ? Une baisse des impôts fonciers qui augmentent avec la suppression de taxe d'habitation !!! Ou juste une pollution visuelle et la dégradation de notre belle garrigue ? Et puis notre avis vous importe peu en vérité vous ferez ce que vous voudrez au final

24/ Ce n'est pas jolie à voir... Et sa gâche les jolis paysages que nous avons ici.. de la fenêtre de ma cuisine j'en vois et ce n'est vraiment pas jolie...

25/ J'en vois déjà de chez moi ... Ce n'est pas jolie dans le paysage à voir... Je pense qu'il y en a largement assez. Et d'autre endroit que conilhac pour en mettre... Le soir la lumière rouge qui clignote est très pénible...

Pas sûr sur conilhac il y en a déjà assez... Cela gâche la beauté de la nature. Nous avons déjà assez de chose qui ne vont pas à conilhac.... La départementale ou les gens roulent comme m des cinglées.... Les rues du village mal entretenus....

26/ Bien que l'impact sur la nature soit important avec une pollution visuelle indéniable. Depuis plus de vingt ans, des éoliennes sont implantées sur la commune.

La commune a déjà plusieurs éoliennes sur son territoire donc la question est +. Il faut donc nous laisser un territoire où la nature pourra continuer à exister pour les générations futures.

Le but d'une coopérative c'est de s'occuper de valoriser la vigne et

non de spéculer sur des énergies renouvelables pour un placement qui à n'en pas douter sera revendu à des acteurs qui ne seront plus sur le territoire et qui ne profiteront plus au territoire mais à des intérêts particuliers.

27/ L'éolien Un impact visuel et territorial important pour une production limitée. Le nucléaire semble plus productif
On a déjà notre quota d'éoliennes !!!

28/ Les éoliennes sont installées loin de chez moi et ne gênent en rien ma vie quotidienne. RAS

29/ Bénéfices : apport financier pour la commune / écologie

30/ A part ce que j'entends aux infos.
Ce projet est porté par des viticulteurs, enfin un projet partagé.

31/ C'est un bon moyen efficace de produire de l'électricité et complément de panneaux solaires
Le vue ne va pas mieux que ça

32/ Les bénéfices sont évidents, les inconvénients concernent la fabrication coûteuse en matières premières

33/ Les avantages sont supérieurs aux inconvénients.

34/ Les paysages audois. Montagne Noire, Minervois, Corbières, littoral sont saturés et défigurés par trop d'implantations d'éoliennes. Lors du premier projet d'implantation sur Tourouzelle (refusé) aucune information n'a été communiquée au public.
Inconvénient majeur : dégradation visuelle d'une zone naturelle remarquable couverte de pinèdes et de vignes entre la colline et la «Bade-Montauve» et le bois de la Boulandière qui ??? la Flaine, ancien lit de la rivière Aude au «Quaternaire»
La Plaine où il est prévu l'implantation de plusieurs éoliennes est constituée d'alluvions anciennes, siège une nappe phréatique libre conséquente, utilisée pour l'irrigation. Le creusement et la réalisation des fondations profondes supportant les mats des éoliennes peuvent perturber les écoulements de cette nappe.

35/ Curiosité personnelle. Bénéfices économiques dans un des 10 départements français les plus pauvres.

36/ Prise de participation dans les sociétés d'exploitation pour l'ensemble des vigneron.

37/ Inconvénients : Dégradations visuelles, sonores. Dépréciation de la valeur immobilière, menace pour la faune et la flore. Projets qui profitent à quelques groupes privés.
Plus favorables à un projet éolien maritime ou à des projets discrets de photovoltaïques.

38/ Indépendance énergétique, consolide financièrement mairie + viticulture.

39/ En tant que consommateur, je m'y intéresse !
Impression d'être informé lorsque tout est déjà décidé !

40/ Bénéfices communaux (positif)
Risque de plus-value pour les actionnaires trop gourmands (négatif).
Le paysage est envahi d'éoliennes et le citoyen n'en voit pas d'avantages. Il serait grand temps qu'il puisse profiter de réduction du coût de l'énergie, pas uniquement enrichir les actionnaires.

41/ Économies d'énergie.

42/ Très mauvais pour la santé.

43/ Pollution visuelle, sonore. Pollution des sols sans remédiation possible, problème du recyclage des pâles et mâts. Rendement faible

et cyclique qui doit être compensé par d'autres outils de production électrique. Outre les faibles rendements et l'intermittence de la production, ces parcs sont une atteinte à nos territoires. Sans revenir sur les pollutions évoquées plus haut, ces parcs ont impact sur la biodiversité, sur la santé des riverains.

Comment sont pris en compte ces sondages dans la décision finale de réaliser ou non les projets ? ou sont-ils un moyen d'expression afin de se donner bonne conscience, qui n'aura aucune incidence sur le déploiement des parcs.

44/ Fondations resteront éternellement, les pales ne sont pas recyclées mais enfouies.

Formation génie électrique et informations personnelles

Accès sur plusieurs sites internet sur ce sujet

Aucune rentabilité. Enlaidi le paysage. Fausse idée de l'écologie.

Soucieux de la faune et de la flore. Il suffit de comparer les 2 collines de Montbrun des Corbières, celle avec éoliennes complètement pelé et l'autre sans éoliennes avec pinèdes et animaux.

45/ Le long terme en énergie. Perception du bruit des éoliennes depuis chez moi. Bruit et nuisance sonore

46/ Je pense que la population est mal renseigné sur le sujet. Les bénéfices seraient surtout d'ordres économiques mais encore faut-il que cet argent soit dépensé de façon raisonné et responsable, quand on voit certains projets réalisés au frais du contribuable on s'aperçoit que rien n'est réfléchi et l'argent est jeté par les fenêtres.

En ce qui concerne les inconvénients, il implique la pollution visuelle, la destruction de faune et de flore ce que je trouve dommage surtout que les alentours du lézignanais sont déjà pourvus de parc éolien
Il faudrait une intervention d'un responsable du projet en mairie serait nécessaire en guise d'information.

47/ Bénéfices écologiques. Inconvénients 0

48/ Aucun !!!

49/ Voyant, bruyant et imposant. On ne demande pas tellement notre avis. Par ne serait-ce qu'une pétition ou un passage aux urnes. Je crois qu'il y a suffisamment de parcs éoliens dans les environs pour en rajouter non?

50/ Dégradation de la nature, Aucun bénéfices

La cave coopérative de Lézignan n'a qu'à les mettre à Lézignan .. la diminution de la récolte chaque année, la cave est en sursis... Et les éoliennes resteront dans notre nature.

51/ Energie propre

Energie produite verte / création d'emplois

52/ Je n'ai pas pu aller aux réunions. Je vais voir des éoliennes toutes proches de ma maison, je vais les entendre nuit et jour. Je suis opposé à ce projet qui va me concerner moi et toute ma famille. Ceux qui portent ce projet et qui auront les bénéfices n'auront aucune nuisance. C'est scandaleux.

53/ Les éoliennes ne sont pas écologiques. Leurs gigantesques socles en béton armé polluent les sols. Elles constituent également un grave danger pour les oiseaux. Sans compter sur les matériaux polluants qui les composent. De surcroît, elles vandalisent nos paysages. L'équilibre bénéfice/inconvénients est largement déficitaire. Il faut enrayer la construction des éoliennes.

Car je me renseigne sur l'important sujet de la souveraineté énergétique.

54/ Le seul bénéfice est un inconvénient masqué : la dépendance financière des coopératives au détriment de l'écologie réelle. Tourouzelle et ses environs méritent mieux que des éoliennes.

55/ MENSONGE DE L'ENTREPRISE APPARTENANCE
CERTAINS SE METTRONT LA COMMISSION EN POCHE ET LES
AUTRES (ANES) PLEURERONT

Trop de chose à dire ... Et à développer mais cette société n'est plus la miëne avec ces mensonges d'État alors pour le peu qu'il me reste à être ici, cela ne me concerne plus.

56/ Encore du travail pour le recyclage des anciennes éoliennes !

57/ Peu efficace, inesthétique.

58/ Quelques connaissances. Intérêt en tant que citoyenne.

Je ne trouve pas normal de n'être informée qu'au mois d'octobre qu'une concertation est lancée depuis début 2022. Cela donne l'impression d'une information de principe alors que les décisions sont déjà prises.

Je viens juste d'en prendre connaissance (des projets).

Bénéfices pour les communes concernées -> Positif

Trop d'éoliennes sur un petit territoire finissent par défigurer le paysage. -> Négatif pour les habitants, ainsi que pour le tourisme qui fait partie des ressources de l'Aude.

59/ Vu l'ensoleillement de la région, il serait intéressant de ne pas tout miser sur l'éolien, mais de développer également l'énergie solaire -> Ex : agrivoltaïsme développé par la Cave coopérative de Florensac (Hérault).

60/ Grâce à ma position d'élue.

61/ C'est visuellement un ouvrage industriel qui tranche avec le paysage naturel, qui est bruyant, perturbant pour l'environnement proches, (animaux d'élevages, habitations des particuliers), et mortel pour les oiseaux, (rapaces, chiroptères). Pas de réponses à apporter car sans lien avec le fil du questionnaire
Pas de réunion d'informations et de débats sur le sujet- Enquête d'utilité publique pour le repowering de Conilhac faite en catimini en 2020

Je n'en vois que des inconvénients- qui va financer?- (contributions publiques?)- nuisances pour l'avifaune, environnementales, sonores- paysages défigurés - bétonisation des sols à vie- coût du démantèlement après durée de vie de 20 ans.

A quand une réunion d'information sur le sujet pour pouvoir être impliqué et poser des questions!. Que vient faire cette holding Suisse Eos (et ses actionnaires), dans l'organisation du projet ?!

62/ A développer + salaire + centrale nucléaireà utiliser rapidement. Peu de renseignements dans la presse

63/ Je déménagerai

64/ Cela est dommage de ne pas savoir

Je n'ai aucun préjugé. J'aime ce village depuis que je suis ici j'apprécie chaque jour de vivre dans ce joli village tranquille
Energie propre

65/ Plaquette mairie reçue
+ loin des villages

66/ Selon le sens du vent, le bruit sourd quelles dégagent est infernal! Nous en avons déjà assez dans l'axe Montredon, Lézignan et Conilhac.

67/ Nécessité en ces temps de crise énergétique.

Je me documente sur le sujet.

+ Production d'énergie propre en local, possibilité de développement économique

- les implantations doivent être réfléchies, concertées, les travaux soignés à l'image de ceux du parc du CERS.

68/ Ces dernières sont souvent hyper mal positionnées.

Energie propre, produite localement, à moindre coup

Lecture SODEL

Mairie, campagne infos

Escales RAS - Montbrun impact négatif paysage - TOUROUZELLE - impact négatif sur le paysage

Ils sont suffisamment éloignés du village

L'éolien je suis pour, s'il ne dénature pas le paysage, implantation hyper réfléchi. L'intégration des parcs éoliens doivent être à l'image du parc du Cers. Très bien positionné, aucun impact sur la flore et la faune.

69/ Energie propre, locale, pas chère.

Mon mari chasseur a assisté à une réunion. Réception de la plaquette par la mairie. Des travaux menés comme ceux sur le parc du Cers, réconcilie avec l'implantation des éoliennes. Zéro impact environnement.

70/ Apport d'électricité sans danger pour la santé

Aucun par rapport à mon âge avancé

71/ Pour l'avenir de la planète et l'apport d'électricité naturelle. Je suis tenue au courant car je suis conseillère municipale. Ressource naturelle pour lutter contre le réchauffement climatique, approvisionnement en électricité sans aucun désagrément pour la vie quotidienne.

Étant donné mon âge, je n'ai pas de liens à entretenir mais mes enfants et petits-enfants font des activités sportives, des randonnées, ou des promenades.

72/ Une pollution visuelle et sonore pour un temps de production effectif de 25%. Cela se mesure en centaine de TWh mais n'a pas grand-chose à voir avec cette enquête

«Pérennisation des activités agricoles et viticoles» Quel rapport ?

Où est située «La Picarelle» ?

Si les éoliennes de Montbrun doivent être implantées près du pylône situé à l'ouest du village, avec des vents dominants ouest il risque d'y avoir une pollution sonore importante. Bulletins municipaux via panneau pocket

Notez que par vent fort d'est (marin), on entend les éoliennes de Conilhac. Beaucoup de pollution pour une production effective limitée à 25% du temps.

73/ Conseiller municipal.

Bien plus esthétiques que les pylônes.

74/ Le bruit

75/ Production assurée mais paysage dénaturé.

76/ Aucun intérêt. Je m'en fout, que des inconvénients.

Trop d'éoliens sur le territoire de Conilhac, destruction de la faune et de la flore

77/ Écologie, climat

78/ Si elles sont bien implantées, il y a très peu de nuisances.

En lisant votre brochure.

[Localisation] à côté du parc existant ?

79/ Apport complémentaire d'énergie électrique. Je ne vois pas d'inconvénients concernant leur lieu d'implantation

80/ Production naturelle qui utilise l'énergie naturelle

Implantation dans une zone rurale viticole qui aura des retombées pour la pérennité de ce territoire.

Faut vivre avec son temps et assurer les adaptations de production électrique aux besoins exponentiels

81/ Autonomie et écologie

82/ Energie propre

Campagne municipale - plaquette donnée par le président de la chasse. Si bonne intégration pas d'impact.

Aucun suffisamment loin du village

La SODEL ... prendre en considération les attentes de la population et des utilisateurs de la nature.

Très bien, il en faut. Je m'informe auprès d'amis ingénieur chez EDF ou Marcoule site nucléaire le sujet et passionnant

Qu'est-ce que cela coûte à la commune de Conilhac et combien cela va rapporter ?

83/ Ressources infinies

Remise plaquette mairie

84/ Trop d'éoliennes

85/ Comme beaucoup de personnes sont contre, l'information est plus que discrète

Destruction du milieu faune et flore, aménagement de routes favorisant l'accès à des engins motorisés roulant à vive allure, fin de notre nature et sa tranquillité.

Sur la commune de Conilhac nous avons déjà : un terrain d'aviation, l'Autoroute A61, l'ancienne RN113, la ligne SNCF, des éoliennes, un projet de ferme photovoltaïque. Laissez-nous SVP un peu de nature, merci. Implantez des éoliennes chez les personnes qui le veulent.

86/ Dégradation du paysage et pollution

La cave de Conilhac n'existe plus

87/ Destruction de la nature, dangerosité des lieux à cause de la création de piste en menant énormément de véhicule.

La cave de Conilhac Corbières n'existe plus

88/ Bénéfice économique pour les 3 caves coopératives associées au projet

89/ Destruction de zone sauvage au profit des propriétaires des terrains

90/ Développement économique du territoire.

91/ Pollue le paysage et pas de filière pour le retraitement en déconstruction. Employé Enedis

Je suis acteur de la distribution d'énergie électrique

Suppression de parcelles viticoles, pollution d'un paysage déjà fourni en éolienne. Je pense qu'il y a d'autres moyens dits «verts» de produire de l'électricité - panneau solaire - dans des lieux non propices à la culture.

92/ Les éoliennes dénaturent le paysage local . Je travaille dans la distribution d'électricité. Pas assez d'informations au moment de l'étude du projet Bénéfice limité, il faudrait énormément sur d'éoliennes pour remplacer les centrales nucléaires ou hydrauliques . Inconvénients pour la faune, la flore et surtout le visuel . Il y a assez d'éoliennes dans notre paysage. Il y a d'autres alternatives , solaire par exemple

93/ Ce n'est pas avec cette énergie que l'on sauvera les futures générations, le vrai débat porte autour de notre surconsommation énergétique.

J'ai lu votre plaquette !

Nuisances visuelles, sonores. Dévalorisation des habitations à proximité des éoliennes. Si des éoliennes se construisent, aucun projet oenotouristique ne pourra voir le jour. Le rapport intérêt/ nuisances est en faveur des nuisances. Nos domaines vont perdre de la valeur et nous auront un département avec des éoliennes partout sans aucune cohérence. Nous sommes donc farouchement opposés au projet.

9 - MAIL BILAN DE LA CONCERTATION

De : Susie HAAS (SEPALE)
Envoyé : mardi 23 mai 2023 16:00
À : Susie HAAS (SEPALE) <s.haas@sepale.com>
Objet : Concertation autour du projet éolien SODEL / Visite du parc éolien du Cers

Bonjour à toutes et à tous,

Nous tenons à vous remercier vivement pour votre participation à la concertation menée entre juillet 2022 et mai 2023 dans le cadre du développement du projet éolien de la SODEL, sur les communes d'Escales, Conilhac-Corbières, Montbrun-des-Corbières et Tourouzelle.

Au total, 155 questionnaires ont été complétés et ont pu être analysés. Vous trouverez ci-joint un premier bilan des questionnaires complétés.

Plusieurs d'entre vous ont pris le soin d'argumenter et/ou de justifier leurs avis, et nous les remercions particulièrement. Certaines interrogations et remarques en lien avec le développement, la construction, l'exploitation ainsi que le démantèlement des parcs éoliens ont été soulevées. Afin de tenter de répondre au mieux à vos questions, nous vous invitons dans un premier temps à prendre connaissance de la documentation suivante qui traite de nombreux sujets (liens cliquables) :

- [Le Défi Éolien en 10 questions, publié par l'ADEME en 2021](#)
- [Le Vrai / Faux sur l'éolien terrestre publié par le Ministère de la Transition Ecologique](#)
- [Le livrable « Eolien et Biodiversité »](#) : Etat des lieux des apports de la filière éolienne à la biodiversité de nos territoires (FEE)
- La réglementation qui impose à l'opérateur éolien l'obligation de démanteler les éoliennes, les postes de livraison, l'excavation de la totalité des fondations, ainsi que la remise en état du site : [lire la réglementation liée à l'obligation de démantèlement et au recyclage](#).
- La loi impose aux exploitants de parcs éoliens de garantir la conformité de leur installation à la réglementation en vigueur pour éviter les nuisances acoustiques pour les riverains : [Lien vers le texte de loi](#)
- La loi impose aux exploitants de parcs éoliens de réaliser un suivi environnemental des impacts sur la biodiversité (oiseaux, chauves-souris, milieu naturel...) : voir le [protocole de suivi en vigueur](#)
- Le rapport de l'ADEME « Eoliennes et immobilier » de mai 2022 : <https://bibliothèque.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/S610-eoliennes-et-immobilier.html>
- Informations relatives à la loi d'accélération des énergies renouvelables adoptée en février 2023 : <https://www.ecologie.gouv.fr/publication-loi-relative-lacceleration-des-energies-renouvelables>

De plus, afin d'échanger sur ces thèmes, sur vos questions et dans le but de vous préciser les contours du projet éolien porté par la SODEL, nous vous proposons plusieurs temps d'échanges :

- **Une visite du parc éolien du Cers situé à Escales et Conilhac-Corbières, exploité par Eos Ner, organisée par nos soins le samedi 10 juin à 9h30. Nous vous remercions de nous faire un retour par email si vous souhaitez y participer.** Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué en suivant.
A noter que le parc éolien du Cers a fait l'objet d'un renouvellement (ou « repowering ») en 2021-2022. Cinq éoliennes plus puissantes ont remplacé les 10 « anciennes » éoliennes. L'intégralité du béton lié aux premières fondations a été retiré et le site a été remis en état ([voir l'article](#) et le [vidéo présentant le démantèlement du parc éolien du Cers](#)). Il n'est aujourd'hui plus évident de retrouver l'emplacement des anciennes éoliennes ; Vous pourrez constater par vous-même lors de la visite que le parc éolien du Cers, lors de son renouvellement, a respecté toutes les réglementations en vigueur. **Ainsi, en France, les pales des éoliennes ne sont pas enterrées, ni aucun autre élément de l'éolienne, et la responsabilité du démantèlement incombe à l'opérateur éolien, et pas au propriétaire/exploitant agricole.**
- **De nouvelles permanences d'information en septembre 2023 dans les mairies.** (Pour rappel, des permanences concernant ce projet avaient été organisées dans les mairies en mars 2022). Les jours et horaires de permanences vous seront communiqués par mail, via un affichage mairies, ainsi que dans la presse. Nous avons également bien noté votre volonté d'être informés en temps réel par mail, bulletin d'information, ou site internet.

Tous les questionnements ou remarques que vous avez formulés au sein des questionnaires ont été lus, pris en compte et seront répondus lors de la visite du site éolien du Cers et des permanences d'information, dont les dates seront précisées ultérieurement.

Nous avons principalement relevé des interrogations en lien avec les thématiques suivantes : [le démantèlement et le recyclage des éoliennes](#), [l'impact sur le paysage et la biodiversité](#), [le signal télévisé et le bruit](#), [l'immobilier](#), [l'information de la population](#), [les ressources et retombées économiques et plus largement, la place de l'éolien dans le futur mix énergétique national](#).

Concernant le projet SODEL, à ce jour, les études environnementales, paysagères et acoustiques sont en cours de rédaction. Les demandes d'autorisation environnementales n'ont pas encore été formulées auprès de la préfecture. Dans ce contexte, le nombre exact et l'implantation finale des éoliennes au sein des zones d'études ne sont pas encore connus car dépendront du résultats des études, des contraintes techniques, du résultat de la concertation et du foncier disponible. Nous vous tiendrons informés des grandes étapes d'avancement du projet. Plusieurs variantes d'implantation seront envisagées et feront l'objet de photomontages visuels.

Nous vous invitons à lire la documentation suivante afin d'avoir le maximum d'information sur le projet :

- [La présentation vidéo](#) du projet SODEL sur votre territoire et du partenariat avec la société EOS
- [La plaquette de présentation du projet SODEL](#)
- [La vidéo présentant le démantèlement du parc éolien du Cers](#)
- L'article qui présente une partie du recyclage en pales de l'ancien parc éolien du Cers en mobilier : [voir l'article](#)
- Le communiqué concernant le rejet du premier projet sur la commune de Tourouzelle : [lire le communiqué](#)

Enfin, pour votre parfaite information sur l'avancement du projet, vous avez aussi la possibilité de vous renseigner directement :

- Sur le site internet de la SODEL (rubrique « Actualités ») : [Lien vers le site internet](#)
- Auprès des mairies et des caves coopératives intégrées au projet SODEL, qui participent au comité de suivi des projets
- Auprès de la société SEPALE, mandatée dans le cadre du développement du projet (contacts mail : s.haas@sepale.com et/ou c.coppier@sepale.com).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

En vous remerciant pour votre contribution,

Bien cordialement

Susie Haas
Directrice Associée SEPALE
Responsable Environnement



10 - INVITATION COMITÉ DE PROJET LA PLAGNE



Société Éolienne La Plagne
7 rue d'Argenteuil
75 001 Paris

Société de Développement
Economique du Lézignonais
Le Chai des Vignerons
15 Avenue Frédéric Mistral
11200 Lézignan-Corbières



LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AVIS DE RÉCEPTION N°

Lézignan-Corbières, le 8 mars 2025

Monsieur André FERNANDEZ
Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous solliciter dans le cadre du développement du projet éolien de La Plagne, initié en 2010 dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'opérateur EOS et les caves coopératives des communes d'Escales/Tourouzelle, de Conilhac-Corbières/Lézignan-Corbières et de Montbrun-des-Corbières, regroupées à cet effet au sein de la Société de Développement Economique du Lézignonais (SODEL). La société SEPALE accompagne le développement du projet pour nos structures depuis 2020.

Le projet est situé sur les communes d'Escales et de Conilhac-Corbières et se compose de 4 éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 MW, ainsi que d'un poste de livraison. Le projet de La Plagne a été développé de manière concertée avec les communes ainsi que la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois. A ce titre, la zone du projet éolien de La Plagne a été retenue en tant que zone d'accélération des énergies renouvelables, au titre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

En application de l'article L.211-9 du code de l'énergie et son décret d'application du 22 décembre 2023, le porteur de projet organise un comité de projet incluant les différentes parties prenantes concernées par le projet. Il s'agit notamment de convier les représentants des communes d'implantation du projet et de l'établissement public de coopération intercommunale dont elles sont membres, ainsi que les représentants des communes limitrophes, et de celles situées dans un périmètre de 6km du projet. Selon les termes du décret, ce comité doit se réunir avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet. Ce comité sera notamment l'occasion d'échanger sur le projet et ses principales caractéristiques.

Ainsi, nous avons l'honneur de vous convier, ou un représentant de votre collectivité, au comité de projet du parc éolien de La Plagne, qui se tiendra le **mardi 08 avril 2025 à 18h00 à la mairie de Conilhac-Corbières** (16 Av. RN 113, 11200 Conilhac-Corbières), en salle du conseil municipal, 1^{er} étage.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous confirmer votre venue :

- Par mail : s.haas@sepale.com
- Par téléphone : 06 66 13 66 62

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Julien ETIENNE
POUR EOS

Julien SENDROUS
POUR LA SODEL



11 - INVITATION COMITÉ DE PROJET LA PICARELLE



Société Éolienne La Plagne
7 rue d'Argenteuil
75 001 Paris

Société de Développement
Economique du Lézignanais
Le Chai des Vignerons
15 Avenue Frédéric Mistral
11200 Lézignan-Corbières



LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AVIS DE RÉCEPTION N°

Lézignan-Corbières, le 18 novembre 2025

Monsieur Henry SCHENATO
Maire d'ESCALES

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous solliciter dans le cadre du développement du projet éolien de La Picarelle, initié en 2010 dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'opérateur EOS et les caves coopératives des communes d'Escalles/Tourouzelle, de Conilhac-Corbières/Lézignan-Corbières et de Montbrun-des-Corbières, regroupées à cet effet au sein de la Société de Développement Economique du Lézignanais (SODEL). La société SEPALE accompagne le développement du projet pour nos structures depuis 2020.

Le projet est situé sur la commune de Montbrun-des-Corbières et se compose de 4 éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 MW, ainsi que d'un poste de livraison. Depuis son lancement, le projet de La Picarelle est développé de manière concertée avec la commune ainsi que la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois.

En application de l'article L.211-9 du code de l'énergie et son décret d'application du 22 décembre 2023, le porteur de projet organise un comité de projet incluant les différentes parties prenantes concernées par le projet. Il s'agit notamment de convier les représentants des communes d'implantation du projet et de l'établissement public de coopération intercommunale dont elles sont membres, ainsi que les représentants des communes limitrophes, et de celles situées dans un périmètre de 6km du projet. Selon les termes du décret, ce comité doit se réunir avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet. Ce comité sera notamment l'occasion d'échanger sur le projet et ses principales caractéristiques.

Ainsi, nous avons l'honneur de vous convier, ou un représentant de votre collectivité, au comité de projet du parc éolien de La Picarelle, qui se tiendra le **mardi 16 décembre 2025 à 18h00 à la Salle des Fêtes de Montbrun-des-Corbières** (rue Jean-Moulin, 11700 Montbrun-des-Corbières).

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous confirmer votre venue :

- Par mail : s.haas@sepale.com
- Par téléphone : 06 66 13 66 62

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Julien ETIENNE
POUR EOS

Julien SENDROUS
POUR LA SODEL

BILAN DE LA CONCERTATION CITOYENNE



Société de Développement Economique du Lézignanais (SODEL)

Les vignerons coopérateurs de trois structures du Lézignanais (Lézignan-Conilhac, Escales-Tourouzelle et Montbrun) se sont regroupés et ont fondé la société SODEL. Leur but est d'associer les adhérents des 5 communes concernées, autour d'un projet commun : le développement de 3 parcs éoliens sur ce territoire. Ainsi, les vignerons ont fait le choix de placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

La SODEL porte ces projets éoliens depuis plus de dix ans maintenant aux côtés de l'opérateur EOS.

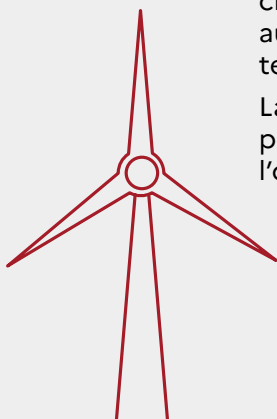


EOS

EOS développe une plateforme de production d'électricité dédiée aux Nouvelles Energies Renouvelables (éolien et solaire au sol) et gère aujourd'hui plus de 500 MW en Europe.

En France, elle détient et assure la gestion opérationnelle, administrative et financière de 17 parcs éoliens (~180 MW) et de 24 centrales solaires (~105 MWc), notamment en région Occitanie.

EOS est présente dans le Lézignanais depuis 2003 à travers le parc éolien du Cers. Le parc a fait l'objet d'un renouvellement de ses éoliennes en 2021 (voir ci-dessous).



Restez informé.e sur le projet :
www.sodel-lezignan.fr

Contactez-nous :
Vous pouvez nous solliciter pour exprimer votre avis,
poser des questions sur les projets ou prendre un rendez-vous.

Com Une Exception : 04 67 41 94 78